

Une autre vie s'invente ici

Rapport d'activités 2020

de la Fédération des Parcs
naturels régionaux



AVRIL 2021

This map illustrates the distribution of natural parks across France. The parks are represented by dark green areas, often following mountain ranges or specific geographical features. The background is divided into administrative regions, labeled in light green. The map covers the entire French territory, including the mainland and overseas departments and territories.

Regions and Territories shown:

- Overseas:** Martinique, Guyane, Corse
- Mainland:** Bretagne, Normandie, Île-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France, Normandie-Maine, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Bourgogne, Auvergne, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

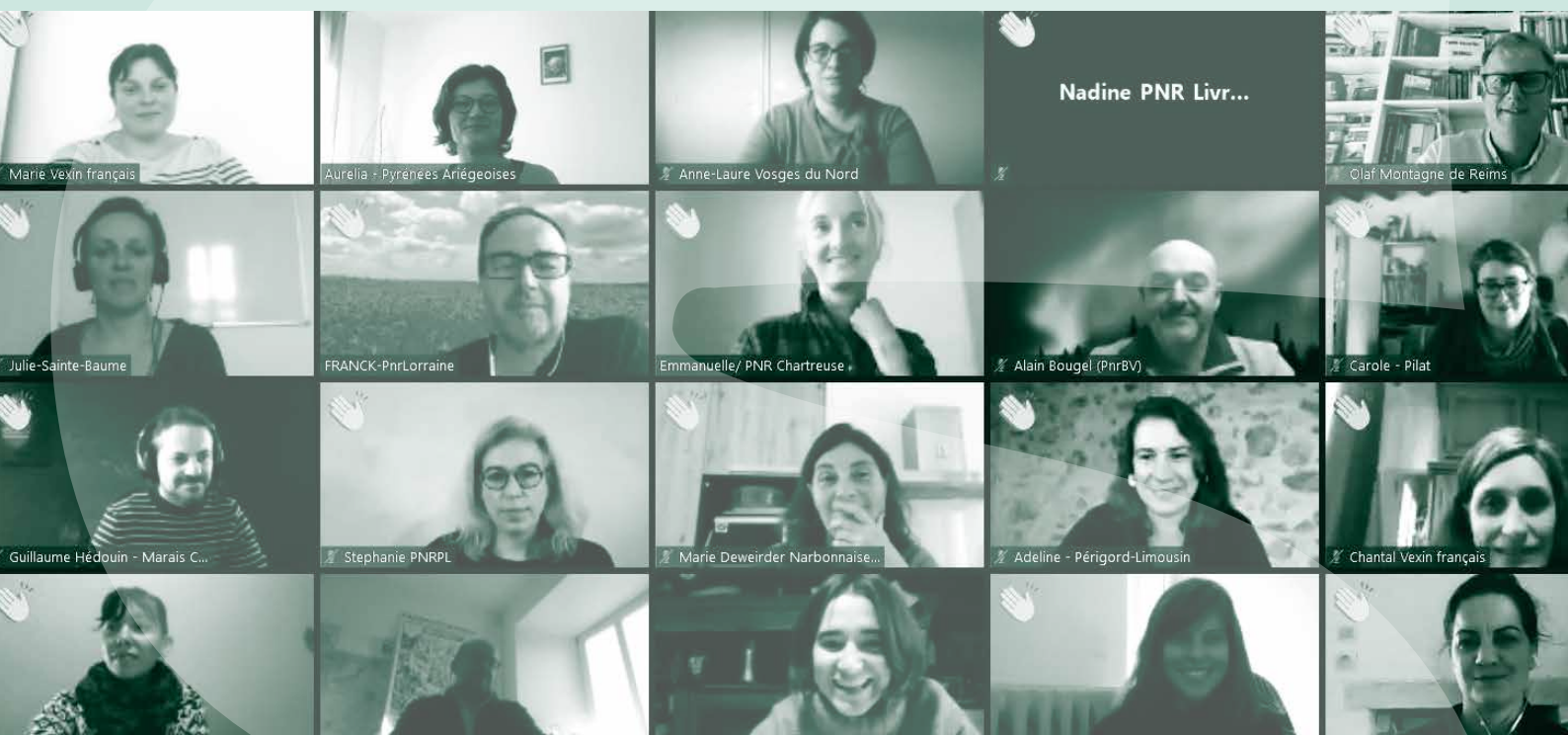
Natural Parks and Protected Areas labeled:

- Armorique
- Golfe du Morbihan
- Brière
- Marais poitevin
- Médoc
- Landes de Gascogne
- Pyramides Ariégeoises
- Pyramides catalanes
- Marais du Cotentin et du Bessin
- Baie de Somme
- Picardie Maritime
- Boucles de la Seine Normande
- Vexin français
- Normandie
- Normandie-Maine
- Île-de-France
- Haute Vallée de Chevreuse
- Gâtinais français
- Centre-Val de Loire
- Brenne
- Milllevaches en Limousin
- Périgord-Limousin
- Nouvelle-Aquitaine
- Causses du Quercy
- Grands Causses
- Haut-Languedoc
- Narbonnaise en Méditerranée
- Pyramides catalanes
- Scarde-Escaut
- Avesnois
- Ardenne
- Montagne de Reims
- Vosges du Nord
- Lorraine
- Grand Est
- Forêt d'Orient
- Ballons des Vosges
- Bourgogne
- Franche-Comté
- Haut-Jura
- Morvan
- Livradois-Foréz
- Auvergne
- Rhône-Alpes
- Massif des Bauges
- Chartreuse
- Vercors
- Queyras
- Baronnies provençales
- Verdon
- Alpilles
- Lubéron
- Mont-Ventoux
- Monts d'Ardèche
- Aubrac
- Volcans d'Auvergne
- Pilat



10 faits marquants de l'année 2020

- Création de deux nouveaux Parcs, le Parc naturel régional du Mont Ventoux, 55^e Parc, le Parc naturel régional de Baie de Somme Picardie Maritime, 56^e Parc.
- Suite aux élections municipales, 17 nouveaux présidents de Parcs ont été élus et 25 présidents de Parcs ont été reconduits dans leur fonction.
- Renouvellement des instances de la Fédération, Michaël Weber réélu président de la Fédération, le Bureau est renouvelé pour plus de la moitié de ses membres
- Renouvellement des commissions, les nouvelles équipes de présidents, vice-présidents et directeurs référents sont mises en place.
- La Fédération s'adapte au contexte sanitaire, met en place le télétravail et s'équipe pour organiser les réunions et séminaires à distance, une vingtaine de webinaires avec plus de 500 participants.
- 13 nouveaux produits bénéficient de la marque « Valeurs Parc naturel régional ». 2 produits marqués sont choisis par la chaîne M6 pour l'émission Top Chef.
- 3^e édition du Grand-pique des Parcs
- Partenariat avec La Poste : 130 000 boîtes Colissimo sur le thème de la biodiversité accompagnées d'un jeu concours doté en séjours « Valeurs Parc naturel régional »
- Sortie du livre « Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux » aux éditions Hachette
- Réalisation de programmes courts avec France Télévision et 29 Parcs participants



Partie 1

ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE ET REPRÉSENTATIONS

P6

- 1.1 Les réunions statutaires P6
- 1.2 Le conseil d'orientation, de recherche et de prospective P7
- 1.3 Les commissions P8
- 1.4 Relations avec le Gouvernement et l'État P8
- 1.5 Action législative et réglementaire P9
- 1.6 Contribution aux politiques publiques P9
- 1.7 Réseaux nationaux et internationaux P11
- 1.8 Interventions, événements P11
- 1.9 Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs P12

Partie 2

COMMUNICATION 2020

- 2.1 Communication générale P14
- 2.2 Publications et audiovisuel P14
- 2.3 Relations presse P15
- 2.4 Communication événementielle P18
- 2.5 Communication numérique P19

Partie 3

CHARTES ET SYNDICATS MIXTES 2020

- 3.1. Les avis sur les chartes P21
- 3.2. Appui-conseil sur la procédure de révision et de création d'une charte P21
- 3.3 Capitalisation et création d'outils support pour les chartes P22
- 3.4 Pilotage de la mise en œuvre de la charte : logiciel EVA P22
- 3.5. Évaluation des chartes P22
- 3.6 Cartographie et observation du territoire P23
- 3.7. Fonctionnement des syndicats mixtes P23

Partie 4

EUROPE ET INTERNATIONAL 2020

P24

- 4.1 Partenariats institutionnels P24
- 4.2. L'appui aux projets de coopération P24
- 4.3. Implication dans les réseaux français, européens et internationaux P25

Partie 5

BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE 2020

- 5.1 Actions inter-réseaux P26
- 5.2 Recensements et portes à connaissance P27
- 5.3 Contribution aux politiques publiques P28
- 5.4 Concours général agricole des pratiques agro-écologiques P29
- 5.5 Coordination Natura 2000 inter-réseaux et territoires P30

sommaire

10 faits marquants de l'année 2020

P3

Partie 6

VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL

P32

6.1 Actions de promotion P32

6.2 Appui aux Parcs dans la mise
en oeuvre de la marque P34

Partie 7

ÉCONOMIE ET TOURISME

P37

7.1 Émergence d'activité P37

7.2 Biodiversité et développement
économique P38

7.3 Tourisme durable
et activités de pleine nature P38

Partie 8

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

P40

8.1 Alimentation, les Parcs,
territoires d'une alimentation
responsable et durable P40

8.2 Agroécologie : renforcer
et accompagner les pratiques
agroécologiques et faire le lien
avec une alimentation responsable,
durable et relocalisée P41

8.3 Projet venaison P42

8.4 Politiques agricoles : Paiements
pour services environnementaux
(PSE), Politique agricole commune
(PAC) et foncier P42

Partie 9

FORÊT

P44

Partie 10

URBANISME, PAYSAGE, CLIMAT ET ÉNERGIE

P46

10.1 Urbanisme P46

10.2 Paysage P46

10.3 Université populaire
du cadre de vie P47

10.4 Petites villes de demain P47

10.5 Ateliers territoriaux
« Hors les murs » P47

10.6 Énergie Climat Adaptation
Architecture ÉcoQuartier P48

Partie 11

VIE CULTURELLE, ÉDUCATION ET LIEN SOCIAL

P53

11.1 Animation des réseaux
culture et éducation P53

ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION

P55

Activité institutionnelle et représentations

1.1 LES RÉUNIONS STATUTAIRES

La Fédération a connu une activité statutaire marquée par le contexte sanitaire et s'est adaptée en organisant 5 réunions de Bureau et 2 Assemblées générales en distanciel.

L'agenda des réunions statutaires

- **22 janvier** Bureau
- **1^{er} avril** Assemblée générale
- **13 mai** Bureau
- **17 juin** Bureau
- **16 septembre** Bureau
- **21 octobre** Bureau
- **18 novembre** Assemblée générale et Assemblée générale extraordinaire
- **9 décembre** Bureau

Assemblées générales les 1^{er} avril et 18 novembre

En raison du confinement, l'Assemblée générale du 1^{er} avril n'a pas pu se tenir physiquement. Les membres ont voté par correspondance pour approuver le bilan financier 2019, le budget prévisionnel 2020 ainsi que le programme d'activités 2020.

L'assemblée du 18 novembre a été organisée en visioconférence et un vote électronique a permis de renouveler les instances de la Fédération.

Michaël Weber a été réélu président de la Fédération pour 6 ans. Le Bureau a été renouvelé pour plus de la moitié de ses membres.

L'Assemblée générale a autorisé le Président à prospecter en vue de louer ou d'acheter le futur siège de la Fédération. La Fédération s'étant vu notifier au mois d'août 2020 le non renouvellement du bail des locaux situés au 9 rue Christiani, Paris 18^e qu'elle occupait depuis 17 ans.

Le Bureau

Le Bureau a été mobilisé sur 6 avis de création ou de renouvellement de chartes.

Le Bureau a approuvé l'admission de deux nouveaux membres : le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, 55^e Parc (collège des parcs) et le Parc naturel régional de Baie de Somme Picardie Maritime (56^e Parc). Dominique Vergnaud, directeur du Parc du Livradois-Forez a été désigné au Bureau en remplacement de Lionel Tardy (Baronnies provençales).

Le Bureau a examiné différents documents de positionnement, d'orientation et de communication.

Le Bureau a suivi les démarches liées à la recherche d'un nouveau siège sur Paris, les modalités de départ des locaux actuels ainsi que les échanges avec la banque de Crédit coopératif pour un prêt immobilier.

1/ Sur la politique et les outils communs des Parcs

- Réflexion sur l'évolution de la structure de gestion vers un Établissement public Parc naturel régional :
 - Réunion et échange avec les présidents et directeurs le 3 septembre. À cette occasion le réseau exprime son soutien à la démarche.
 - Sollicitation officielle à l'ADF, RNF, FCEN, Régions de France
 - Réunion avec le Cabinet de la ministre de la Transition écologique et de la secrétaire d'État à la Biodiversité
 - Réunion de présentation aux membres du CNPN
 - Réunion de présentation à différentes Régions
 - Réunion et échange avec la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature du ministère de la Transition écologique

Le projet de réforme de l'établissement public des Parcs ne pouvant pas être porté par la loi 4D, il est mis en attente et la réflexion se poursuivra en 2021, notamment en lien avec la Stratégie nationale pour la biodiversité. Cette stratégie qui va succéder à la stratégie nationale des aires protégées concerne fortement le réseau des Parcs. L'intégration de la biodiversité dans les différentes politiques sectorielles (l'agriculture, l'aménagement du territoire, l'énergie, la sylviculture...) sera au centre des débats.

2/ Autres interventions après des ministères :

- Demande à la ministre de l'Écologie d'une prorogation de classements des chartes en raison de la situation sanitaire.
- Inventaire des initiatives portées par les Parcs dans le cadre du plan de relance, suivi de la mise en place d'un fond dédié aux aires protégées
- Alerte auprès du directeur général de l'ONF et aux ministères de l'Écologie et de l'Agriculture concernant le volet forestier du plan de relance
- Suivi auprès du ministère de la Cohésion des territoires concernant le rôle des Parcs dans les nouveaux contrats de relance et de transition écologique et du programme petites villes de demain



Colloque «Les aires protégées peuvent-elles sauver la biodiversité au XXI^e siècle ?» organisé par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité avec Bérangère Abba, secrétaire d'État à la Biodiversité et Michaël Weber, président de la Fédération.

3/ Il a approuvé l'engagement ou le renouvellement des partenariats suivants :

- INAO
- Fédération nationale de l'Agriculture biologique
- Qualinat (poursuite du partenariat mais pas de convention signée)
- Esprit Parc national (partenariat mais pas de convention signée)
- Atout France (partenariat dans le cadre de l'opération « Cet été je voyage en France » mais pas de convention)
- Magazine « Détours en France » (partenariat dans le cadre de la bannière « Patrimoines de France »)
- AgroParis Tech et Résolis
- AFD
- Service national universel (SNU)
- IREST (institut de Recherche et d'Etudes Supérieures du Tourisme) partenariat dans le cadre de la convention avec le Ministère de la Culture
- GRT Gaz
- Réseau des Grands sites de France (partenariat dans le cadre de la bannière « Patrimoines de France »)
- Sites et Cités remarquables de France (partenariat dans le cadre de la bannière « Patrimoines de France »)
- RTE
- ANPCEN
- Caisse des Dépôts
- LPO
- Groupe La Poste
- CREBA
- CGET : petites centralités
- Service national Universel
- Fédération nationale des chasseurs
- OFB
- ANCT
- INRA

1.2 LE CONSEIL D'ORIENTATION, DE RECHERCHE ET DE PROSPECTIVE

Le fonctionnement du CORP a connu des évolutions sensibles, le Bureau de la Fédération a entériné le changement de présidence du CORP en nommant François Mitteau, Agronome – ancien directeur de la direction de l'Eau et de la Biodiversité au ministère de l'Écologie. La composition du CORP a aussi été renouvelée avec douze nouveaux membres qui ont intégré cette instance.

Marc Lutz, chargé de mission au Parc des Monts d'Ardèche a été mis à disposition à temps partiel pour se dédier à l'animation de l'instance à partir du mois de mai 2020 à raison de 20 jours par an.

Les principales activités du CORP pour l'année 2020 ont été :

- Réunions plénières du CORP : en raison de la crise sanitaire liée à la Covid, le CORP s'est réuni en visio-conférence par deux fois en 2020.
- Élaboration d'un accord-cadre liant la Fédération des parcs naturels régionaux et les organismes de recherche et d'enseignement supérieur (INRAe, Agro-ParisTech, Institut Agro) : cet accord-cadre a pour objectif de soutenir et de développer les coopérations entre le réseau des Parcs naturels régionaux et les instituts de recherche, à travers de projets de recherche-action mis en place dans les territoires. Il a fait l'objet de multiples échanges entre les parties, et devrait être officiellement signé au premier trimestre 2021.
- Conférence annuelle des présidents de Conseils scientifiques
- Outils web dédiés au CORP : les outils mis à disposition des membres du CORP ont été actualisés dans le cadre de la refonte du site internet de la Fédération des Parcs. Un espace dédié permet l'échange de données et de documents.
- Organisation d'un espace CORP lors du congrès des Parcs 2020 : en raison de l'épidémie de Covid, le congrès des Parcs programmé en 2020 au PNR de Brière a été reporté. Dans le cadre du Marché aux initiatives, un espace CORP devait permettre de présenter des travaux de thèse réalisés dans les Parcs, et 2 thèses avaient été proposées pour cela (PNR Scarpe Escaut et PNR Monts d'Ardèche). Le CORP a proposé de renouveler l'initiative en 2021, avec le report du congrès.

1.3 LES COMMISSIONS

Les 10 Commissions de la Fédération ont suivi la mise en oeuvre du programme d'activité 2020.

Les 10 commissions 2016-2020

- **Chartes et syndicats mixtes**
président : Philippe Gamen (Massif des Bauges)
- **Marque**
président : Philippe Connan (Millevalles en Limousin)
- **Communication**
président : Jean-Jacques Boussaingault (Gâtinais français)
- **Europe et international**
président : Dominique Lévêque (Montagne de Reims)
- **Biodiversité et gestion de l'espace**
présidente : Michèle Perez (Pilat)
- **Urbanisme, paysage, climat et énergie**
président : Bernard Vauriac (Périgord-Limousin)
- **Economie et tourisme**
présidente : Catherine Marlas (Causses du Quercy)
- **Agriculture et alimentation**
président : Bernard Devic (Narbonnaise en Méditerranée)
- **Forêt**
président : Sylvain Mathieu (Morvan)
- **Vie culturelle, sociale et éducation**
président : Benoît Baranger (Loire-Anjou-Touraine)

1.4 RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT ET L'ÉTAT

La Fédération a régulièrement sollicité des rendez-vous auprès du Gouvernement pour discuter de l'évolution des politiques publiques et leurs incidences sur les Parcs naturels régionaux :

- **13 mai** : réunion avec le cabinet de la ministre de la Transition écologique
- **8 juillet** : rendez-vous avec Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
- **15 octobre** : rendez-vous avec les cabinets de la ministre de la Transition écologique et de la secrétaire d'Etat à la Biodiversité
- **13 novembre** : Rendez-vous avec Bérangère Abba, secrétaire d'Etat à la Biodiversité
- **24 novembre** : réunion avec le cabinet de la ministre Jacqueline Gourault sur les CRTE

Elle a entretenu des relations régulières avec les services de l'Etat et des établissements publics nationaux permettant la mise en oeuvre de plusieurs conventions opérationnelles en appui aux missions des Parcs naturels régionaux.

- Ministère de la Transition écologique et solidaire (CPO)
- Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
- Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT)
- Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (direction action extérieure des coll.Terr.)
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Ministère de la Culture
- Office français pour la Biodiversité (financement poste sur la PAC)
- Agence française de Développement
- Caisse des Dépôts
- Centre national de la fonction publique territoriale



Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Michaël Weber, président de la Fédération, Eric Brua, directeur et François Benech, avocat

1.5 ACTION LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE

La Fédération a suivi les nombreux décrets et lois en préparation afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux. Elle a émis avis, analyses, contributions rédactionnelles et propositions d'amendements :

- Proposition de loi sur les zones humides déposée en juillet 2020 faisant suite au rapport de la mission parlementaire Bignon/Tuffnell sur les zones humides publié en janvier 2019
- Loi sur l'eau, l'État a accédé aux demandes d'allègement de la procédure d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau quand il s'agit de travaux mis en œuvre dans le cadre de plan de gestions des espaces naturels y compris quand ils figurent dans les chartes de Parcs
- Veille juridique sur les ordonnances prises pour faire face à la situation sanitaire vis-à-vis des collectivités territoriales
- Projet de décret permettant l'exonération de compensation avec un motif de préservation ou de restauration du patrimoine naturel ou paysager dans certaines aires protégées, notamment les Parcs (article 167 de la loi biodiversité)

Rendez-vous et auditions

- **5 février** : rendez-vous avec Mesdames Pompili et Abba, députées, et présidente et vice-présidente du groupe d'étude sur les Parcs et Aires protégées à l'Assemblée nationale
- **19 février** : rendez-vous avec Yves Le Breton, directeur général de l'Agence nationale de la Cohésion des territoires
- **13 mai** : rendez-vous avec l'Assemblée des Départements de France, Valerie Nouvel
- **10 mars** : audition par le CESE dans le cadre de son projet d'avis « pour une alimentation durable ancrée dans les territoires »
- Audition par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation sur « l'analyse des déterminants de la prise de décision par un exploitant agricole de la transition »
- **12 février** : audition par la mission Forêt à l'Assemblée nationale



Philippe Gamen, 1^{er} vice-président délégué de la Fédération, au SIA

1. 6 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

De nombreux échanges ont eu lieu entre les Parcs, la Fédération et différents ministères, sur de nombreuses politiques publiques :

- projet de stratégie nationale pour les aires protégées 2030 : contribution au projet, échange en commission (réunion du 19 juin 2020) avec le MTE (la Fédération est membre du comité de pilotage du projet et des groupes de travail afférents) ;
- volet « Biodiversité sur les territoires, prévention des risques et renforcement de la résilience » du Plan de relance : présentation du volet par le MTE en commission (réunion du 22 septembre 2020) et relais auprès des Parcs des appels à projets afférents ;
- volet « Biodiversité » du projet de loi « 4D » (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Décomplexification) : échange à l'occasion d'une réunion inter Parcs le 18 mars 2020 ;
- mise en œuvre du Plan national Loup : participation aux différentes réunions du Groupe national Loup et au groupe de travail sur les bovins (la Fédération est membre du Groupe national Loup) ;
- projet de Plan National d'Actions en faveur du Lynx boréal (Lynx lynx) 2021 – 2030 : rédaction d'une contribution à la dernière version du PNA soumise à validation du comité de pilotage du 16 octobre 2020 (la Fédération est membre du comité de pilotage du PNA) ;
- Plan national d'actions « Plantes messicoles » : suivi de la mise en œuvre du PNA (la Fédération est membre du comité de pilotage du PNA) ;
- Plan national d'actions « France, Terre de pollinisateurs » : suivi de la mise en œuvre du PNA (la Fédération est membre du comité de pilotage du PNA) ;
- mise en œuvre de la Trame verte et bleue dans les Parcs : échange avec le Centre de ressources TVB, porté par l'OFB, sur le contenu d'un « Mooc TVB ». Une séquence du Mooc a été tournée dans le Parc Haute Vallée de Chevreuse ;
- proposition de loi sur les zones humides déposée en juillet 2020 faisant suite au rapport de la mission parlementaire Bignon/Tuffnell sur les zones humides publié en janvier 2019 : échange en commission (réunion du 22 septembre 2020), avec l'appui d'Olivier Cizel, juriste aux Éditions législatives, sur « Quel contenu pour une loi sur les zones humides ? » ;
- projet de décret sur l'exonération de compensation écologique pour les défrichements pour motif « patrimoine naturel et paysager » : contribution transmise au MAA et au MTE ;
- projet d'inventaire des sites à fort potentiel de gain écologique porté par l'OFB : échange en commission (réunion du 22 septembre 2020) avec Françoise Sarrazin (OFB) sur le projet ;
- appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'OFB sur les Atlas de la biodiversité communale : mise à disposition des Parcs dans l'espace « ressources réseau » des dossiers ABC portés par les Parcs, retenus dans le cadre de l'AMI entre 2017 et 2019 (6 dossiers retenus dans le cadre de l'AMI 2020 concernant des Parcs, pour 47 communes) ;

- dispositif « Territoires engagés pour la nature » porté par l'OFB : enquête auprès des Parcs sur leur rôle dans la mise en œuvre du dispositif ;
- dispositif « Entreprises engagées pour la nature » porté par l'OFB : échange en commission (réunion du 19 juin 2020) avec l'OFB sur la contribution possible des Parcs dans la mise en œuvre du dispositif ;
- projet de Plan national santé environnement 4 (PNSE4) : suivi de l'élaboration du plan (la Fédération est membre du groupe national Santé Environnement).
- Synthèse sur les retours d'expérience sur les mesures Agro-environnementales et climatiques dans les sites Natura 2000
- Publication d'un guide méthodologique « SylvoTrophée »
- Contribution à l'élaboration d'une « stratégie de formation » forêts, biodiversité, climat » pour les gestionnaires d'espaces protégés.



AOC cidre Parc naturel régional du Perche

La Fédération a également assuré une représentation institutionnelle ou technique et fait valoir l'expérience et les positions des Parcs dans les différentes instances consultatives, comités et groupes de travail.

- Comité de pilotage sur l'élaboration de la future stratégie des Aires protégées 2020-2030
- Comité de pilotage « Fête de la nature »
- Comité de pilotage du Congrès des Parcs 2020
- Groupe de travail projet Vietnam avec le Cnam
- Comité de pilotage avec RNF, FCEN et PN sur une cellule d'expertise des Aires protégées françaises dédiée à la coopération internationale
- Groupe de travail du comité français de l'UICN
- Comité de marque « Végétal local et vraies messicoles » porté par l'OFB
- Plateforme nationale biodiversité Forêt animé par Ecofor et FNE
- Collectif national Sciences participatives biodiversité co-animée par l'UNCPIE et OPIE
- Réseau national des observatoires de la biodiversité co-animé par l'OFB et le Cerema
- Comité d'orientation stratégique (COS) de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité
- Groupe de travail « Conception des formations préalables au commissionnement en police de l'environnement » avec le CNFPT
- Comité de sélection de l'appel à manifestation d'intérêt « appui méthodologique et statistique à destination des gestionnaires d'espaces naturels protégés » avec l'OFB
- Groupe de travail « Solutions fondées sur la nature » par le FCEN
- Comité de pilotage du PNA Plantes messicoles
- Comité national de la Biodiversité et ses commissions spécialisées « Aires et espèces protégées » et « Politiques de la biodiversité et territoires » ;
- Conférence des Aires protégées, de l'Agence française pour la Biodiversité (présidée par Michaël Weber)
- Groupe national Loup ;
- Groupe de travail national « Inventaire des sites à fort potentiel de gain du écologique ».
- groupe national Milieux humides et ses groupes thématiques (agriculture, aménagement du territoire et urbanisme) ;
- groupe national Santé Biodiversité ;
- comité de suivi de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes ;
- comité de pilotage du Centre national de ressources Natura 2000 ;
- comité de pilotage du PNA « France, terre de pollinisateurs » ;
- comité de pilotage du projet de PNA Lynx ;
- comité de pilotage du projet de stratégie sur les aires protégées 2020-2029 et groupes de travail afférents ;
- comité de mobilisation en vue du Congrès UICN 2020
- Comité d'orientation du concours des Pratiques agro-écologiques
- Commission Natura 2000 d'Europarc
- Comité national de concertation « fonds tourisme durable » piloté par l'Ademe
- Campagne nationale « Cet été je voyage en France » conduite par Atout France
- Pôle relais national « sport de nature » dispositif « suricate » et « Outdoor vision »
- Comité technique sur l'évaluation environnementale des projets alimentaires territorialisés (CGDD)
- Comité d'orientation du projet TETTRAA (fondation Nina Carasso et Agroparitech)
- Section CTPS RPG du ministère de l'Agriculture
- Groupe de travail « PAC et messicoles » piloté par le CBN
- Comité de pilotage « le livre et la lecture »
- groupe de travail sur la place du carbone dans les documents d'urbanisme (Ademe)

- Réseau Montagne et Urbanisme
- Comité de pilotage Cap'Com
- groupe de travail piloté par l'AFB dans le cadre de l'intégration de Natura 2000 dans le Guide méthodologique d'élaboration des plans de gestion d'espaces naturels
- plateforme « Pour une autre PAC »
- Groupe de travail Zéro Artificialisation Net (ZAN)

1.7 RÉSEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

La Fédération s'est investie dans les congrès et instances de différentes organisations nationales ou internationales où elle représente les Parcs naturels régionaux en qualité de membre ou invitée.

- Assemblée permanente des chambres d'agriculture (comité de pilotage de la convention)
- Association RAMSAR France
- Cap Com'
- Europarc (et sa section française)
- Fédération des conservatoires des espaces naturels
- Fédération des SCOT
- Pour une autre PAC
- Réseau des Parcs francophones
- Réseau des Grands Sites
- Réserves naturelles de France
- Sites et Cités remarquables
- MAB France
- Stations Vertes
- UICN (International et Comité français)

Le président et le directeur ont également rencontré les dirigeants des organisations suivantes :

- UNICEM
- Fédération nationale d'agriculture biologique
- RNF
- Stations Vertes
- Sites et Cités remarquables

1.8 INTERVENTIONS, ÉVÈNEMENTS

Colloques nationaux et internationaux

La Fédération est intervenue dans plusieurs colloques nationaux et internationaux pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs :

•

- Réunion avec les Parcs d'Occitanie le 19 mai
- Conférence des parcs ligériens le 7 octobre
- Table ronde sur la préservation du foncier agricole le 7 octobre
- Webinaire « champignons et territoires ruraux » organisé par AgroParis Tech le 14 octobre
- Séminaire intersections Europarc les 26 mai et 28 octobre
- Colloque « les aires protégées peuvent-elles sauver la biodiversité au XXI^e siècle » organisé par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité le 3 novembre
- Séminaire annuel du programme d'évaluation française des Ecosystèmes et des Services Ecosystémiques (EFESE) le 9 novembre
- Séminaire national Natura 2000, organisé par le ministère des Armées
- Semaine européenne des Régions à Bruxelles
- Journée sur la valorisation des services rendus par les forêts FSC le 18 novembre
- Séminaire sur les forêts anciennes, matures, subnatu-elles et vieilles forêts par le MTE le 25 novembre
- Réunion de lancement du projet Tricolor qui rassemble les partenaires de la filière laine, le 25 novembre
- Journée d'échange « Tous mobilisés pour l'équilibre forestier » organisée par PEFC le 1^{er} décembre

Elle a participé aux **jurys des concours et appels à projets suivants** :

- Remise des prix pour le Concours « Innover à la campagne, j'entreprends là où j'ai envie de vivre » le 24 janvier. 3^e édition lancée en décembre
- Remise des prix pour le Concours des pratiques agro-écologiques au Salon International de l'Agriculture
- Événements grand-public et salons
- Salon de l'Agriculture le 28 février
- Fête de la nature du 7 au 11 octobre 2020, pilotée par l'UICN et Terre Sauvage

Animation de partenariats avec les entreprises

La Fédération conduit des partenariats techniques et financiers avec des entreprises publiques et privées. Ces partenariats permettent de soutenir des actions nationales et aussi d'être traduits dans chaque Parc par des conventions particulières avec les délégations régionales.

- Fédération française des télécoms
- Tour de France : partenariat informel pour la visibilité des Parcs dans les outils de communication d'ASO
- Hachette : partenariat éditorial pour la réalisation du livre « Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux »
- Engie
- Cerema
- RTE : partenariat initié en 2010, renouvelé en 2019 jusqu'en 2022
- GRGaz : partenariat initié en 2010
- Groupe La Poste : partenariat initié en 2009 et renouvelé en 2020
- EDF : partenariat initié en 2018



Carole Delga, présidente de la Région Occitanie et Michaël Weber

1.9 CAPITALISER, FAIRE FRUCTIFIER LE RÉSEAU DES PARCS

Rencontres nationales, accompagnement méthodologique

La Fédération a organisé ou co-organisé plusieurs journées, séminaires thématiques et formations le plus souvent en visio-conférence et en webinaire. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes, favoriser le partage des approches, et renforcer les compétences. Les séminaires annuels par thématiques qui ont été annulés à cause de la situation sanitaire ont le plus souvent été remplacés par des sessions de formation/échange sur les problématiques du réseau.

Séminaires et rencontres 2020

- Table ronde avec le Coram sur le Salon international de l'Agriculture le 28 février
- Réunion sur le projet de Stratégie nationale pour les aires protégées 2030 le 18 mars
- Séminaire Fédération/INRAE le 20 mai
- Séminaire section francophone Europarc le 22 mai
- Réunions sur le dispositif PSE (paiements pour services environnementaux les 29 mai et 24 novembre
- Réunions sur Destination Parcs les 30 juin, 20 novembre
- Webinaire sur l'adaptation au climat le 5 juin
- Webinaire sur la thématique Chartes et Adaptation le 10 juillet
- Réunion « Sylvotrophée » le 6 juillet
- Webinaire sur les résultats du plan national de l'alimentation le 22 septembre
- Webinaire sur la pollution lumineuse le 29 octobre
- Table ronde sur la préservation du foncier agricole le 7 octobre
- Réunion de restitution sur le projet Venaison le 22 octobre
- Journées techniques sur l'appui aux Parcs en révision le 27 octobre et le 16 décembre
- Webinaire sur les filières de matériaux biosourcés le 5 novembre
- Webformation pour le projet d'un parc naturel régional en Guinée les 24 novembre et 14 décembre
- Webinaire de rencontre et de valorisation des ateliers « Hors les murs » le 10 décembre
- Réunions du comité des élus Natura 2000 les 7 juillet et 17 décembre
- Table ronde « Pour une autre PAC » avec Eric Andrieu, député européen le 18 novembre
- Séminaire annuel « Culture et éducation, une autre vie s'invente hors les murs » 18 au 20 novembre
- Communauté EVA le 6 novembre
- Journée « filières territoriales » le 26 novembre
- Webinaire sur « les Solutions fondées sur la Nature dans le domaine de la gestion des risques naturels dans les Parcs naturels régionaux » le 15 décembre
- Formation à l'attention des agents des Parcs sur l'empreinte biodiversité des entreprises le 17 décembre
- Visio-conférence sur Zéro Artificialisation Net (ZAN) le 11 décembre

Formation

La Fédération participe, avec cinq Parcs, aux réunions du groupe « Conception des formations préalables au commissionnement en police de l'environnement » mis en place en novembre 2020 par le CNFPT.

Échange avec le Centre de ressources TVB, porté par l'OFB, sur le contenu d'un « Mooc TVB ». Une séquence du Mooc a été tournée dans le Parc Haute Vallée de Chevreuse.

6 sessions de formation avec le CNFPT de 2,5 heures sur la marque entre novembre 2020 et janvier 2021 à la place du séminaire marque prévu en présentiel.

Visites de terrain

Le président, Michaël Weber s'est rendu dans les Parcs suivants :

- Projet de Parc du Comminges et Barousse Pyrénées en tant que rapporteur (janvier)
- Massif des Bauges (avril)
- Perche (octobre)

Animation et échanges

L'équipe technique permanente de la Fédération est composée en 2020 de 20 personnes. Cette équipe a animé au quotidien l'activité institutionnelle, les échanges inter-parcs, l'élaboration d'orientations sur les axes d'intervention, l'appui méthodologique dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles : marque, urbanisme, tourisme, énergie, agriculture... et a assuré l'administration de la Fédération.

Elle est renforcée par l'appui à temps partiel de 7 agents détachés des Parcs sur des sujets particuliers : la forêt, l'éducation et la culture, le loup, le tourisme, la géomatique, l'évaluation et elle a accueilli 6 stagiaires.

Présentation de la Fédération des PNR au Cnam



Le travail de l'équipe a été complété par des études, enquêtes et tableaux de bords, et se traduit aussi par l'élaboration et l'édition de guides et de référentiels. Plusieurs outils numériques sont parallèlement déployés pour faciliter les échanges inter-parcs et l'accès des agents et élus des Parcs aux ressources de la Fédération.

Le 11 février, l'équipe de la Fédération a été invitée par le Cnam pour y tenir sa réunion d'équipe et échanger avec des personnes ressources du Cnam. Elle a ensuite pu profiter de la visite du Musée des Arts et Métiers.

Les 8 et 9 octobre, l'équipe de la Fédération s'est réunie en séminaire dans le Parc de Brière.



Les mouvements 2020

- **Départ de Léa Bouguyon, chargée de mission Chartes, en février 2020**
- **Arrivée d'Anaïs Tessore, chargée de mission Chartes, en mai 2020**
- **Arrivée de Florence Moesch, chargée de mission PAC en octobre 2020**

Le centre de ressources est un espace public du site et accessible à tous. La Fédération et le réseau des Parcs peuvent y déposer tout type de contenus finalisés et non confidentiels. On y retrouve ainsi les magazine Parcs, des plaquettes et brochures de présentation des Parcs mais aussi la vidéothèque et la photothèque du réseau. Cette année 44 nouveaux documents y ont été déposés.

Extranet

L'extranet, accessible uniquement aux utilisateurs authentifiés, permet de partager des documents de travail avec le réseau. Organisé selon les commissions fédérales, ce sont les chargés de missions qui ont la responsabilité d'alimenter en contenu cet espace, l'équipe communication leur apporte un appui technique sur la gestion de l'outil.

Espaces collaboratifs

Articulés en groupes projets ou thématiques, ils permettent l'échange de document et le partage d'expériences.

Leur animation a été relancé par la création de nombreux outils de formation en ligne : module d'aide sous forme de question-réponse et son guide d'utilisation, réalisation de tutoriels vidéos pour les questions les plus fréquentes et animation d'un groupe dédiés aux administrateurs.

Les Espaces collaboratifs commencent à trouver leur place comme outil de travail participatif au sein du réseau, bien qu'une forte animation technique reste nécessaire pour consolider cette position.

L'équipe de la Fédération en séminaire dans le Parc de la Brière



Communication 2020

2.1 COMMUNICATION GÉNÉRALE

La communication de la Fédération des Parcs s'attache à suivre les recommandations de la stratégie de communication quinquennale. L'objectif est de développer la notoriété et l'influence du réseau des Parcs naturels régionaux en s'appuyant sur le positionnement « Une autre vie s'invente ici ».

Les outils développés tendent ainsi à cibler prioritairement les élus puis les publics leviers : le grand public, les institutionnels, la presse et le réseau des Parcs.

Les objectifs de cette stratégie sont de réaffirmer le modèle Parc naturel régional et d'apporter la preuve de son efficacité ; d'être reconnu comme un acteur politique majeur du développement territorial ; de renforcer et de développer le sentiment d'appartenance des Parcs à un réseau.

La commission « Communication »

La commission accompagne le déploiement de la stratégie de communication, sa déclinaison en plan d'action annuel. Elle était présidée en 2020 par Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc du Gâtinais français (directeur référent Yvon Brunelle du Parc de l'Avesnois).

La commission s'est réunie en plénière le 20 février à Paris puis en visioconférence le 4 novembre. Elle a suivi les actions de communication habituelles du pôle communication et accompagné les grands chantiers de l'année : refonte du site Internet et relance d'une newsletter, nouvelle stratégie de communication, corpus de documents à destination des nouveaux élus, série sur France télévision, livre Hachette-Marabout.

La stratégie de communication

La Fédération des Parcs a conduit la révision de sa stratégie de communication. C'est l'agence Start Cities qui a été retenue. Elle a d'abord posé un regard et un ressenti sur la précédente stratégie. Elle a constaté un très bon taux de réalisation des actions, une agilité à profiter d'opportunités, mais une faiblesse dans les indicateurs de performance. Schématiquement, les axes d'améliorations résident dans un renforcement de l'influence, en travaillant plus finement les cibles de communication des élus,

dans une poursuite du rayonnement en triant davantage les actions pour leur offrir plus de visibilité et les rendre plus performantes.

Accompagnement Valeurs Parcs

Le pôle communication a poursuivi sa mission d'accompagnement du déploiement de la Valeurs Parc naturel régional. Cet accompagnement s'est notamment traduit par une mission de stage de 4 mois sur la communication numérique et la marque.

Cette mission de stage a contribué au travail de refonte du site Consommer Parc avec, dans un premier temps, la réalisation d'une enquête auprès du réseau permettant de mieux connaître les besoins des Parcs et, dans un second, la conduite et l'animation d'un groupe de travail. Ce travail mené collectivement a permis de redéfinir les pages "Obtenir la marque" et d'apporter des améliorations majeures à la plateforme Consommer Parc.

Comme les années précédentes, le pôle communication a contribué à la préparation de l'événement Grand pique-nique en participant à la refonte graphique de l'événement, en développant sur le site de la Fédération, la carte interactive des pique-niques et en animant la page Facebook autour de l'événement.

Grâce à cet appui supplémentaire, deux missions habituellement externalisées ont été menées par le pôle communication cette année :

- la réalisation du dossier de presse de l'événement Grand Pique-nique et sa diffusion auprès des médias ayant généré 26 retombées médias
- la conduite des campagnes publicitaires Facebook qui ont donné lieu à près de 100 000 couvertures uniques et généré 34 000 clics sur publications.

Émission « Top Chefs : les grands duels » sur M6

Le pôle communication a également suivi la programmation de la saison 1 de l'émission "Top Chef : les grands duels". Les tournages ayant eu lieu fin 2019, les émissions ont été diffusées au début de l'été 2020. Bien que la visibilité de la marque fût moins percutante qu'attendu pour des raisons de contraintes CSA, les émissions ont apporté



un réel coup de projecteur sur les Parcs, les produits présentés et les filières de production locales. Accompagné sur l'ensemble des outils numériques de la Fédération et selon une campagne de communication coordonnée avec les Parcs, le grand public a montré un grand intérêt pour la présence des Parcs dans ce type d'émission.

Cette première saison, qui était une opportunité de travailler pour la première fois pour Valeurs Parc avec une chaîne de télévision très grand public telle que M6, s'est muée en relation partenariale suivie lorsque la chaîne a recontacté les Parcs pour une participation à la saison 2. La saison s'est tournée en novembre, elle est prévue à la diffusion au printemps 2021, elle mettra en lumière deux nouveaux Parcs. (photos tournages M6 2021)

Accompagnement des Parcs

Le pôle communication de la Fédération répond régulièrement aux sollicitations des Parcs, que ce soit par contacts téléphoniques, mails et désormais sur les espaces collaboratifs. La Fédération entretient ainsi un fichier de contacts des communicants des Parcs, met à disposition un fichier indicatif des outils de communication développés par les Parcs. Par ailleurs l'espace collaboratif dédié à ces échanges a connu une nouvelle vigueur en 2020

Cet accompagnement est particulièrement actif concernant la charte graphique nationale d'utilisation du logo des Parcs.

Le pôle communication est désormais en responsabilité du suivi des dépôts de marque en coordination avec l'APIE et le ministère en charge de l'environnement.

Accompagnement des projets de Parcs

La Fédération répond aux sollicitations des projets concernant leur logo « Projet », sur la création de leur logo « Parc » et sur toute question relative à la communication. Une notice technique leur est proposée. Hors sollicitations directes, la Fédération veille aussi au respect de l'usage de la marque.



Belles histoires

Le nouveau chantier sur lequel s'est lancée la commission est la valorisation des actions emblématiques – historiques ou d'actualité – des Parcs naturels régionaux. Intitulée provisoirement "Success stories" ou "Belles histoires", cette action vise à recueillir puis valoriser, par divers outils, l'illustration concrète de ce que font les Parcs et de la manière dont ils le font.

En plus d'une première base de données réalisée en 2019, cette année le marché aux initiatives du congrès des Parcs devait être concentré sur ces belles histoires. 53 panneaux ont ainsi été réalisés et seront imprimés et diffusés sur le web à l'occasion du Congrès reporté en 2021.

Veille

La Fédération est membre du comité de pilotage de Cap'Com, association des communicants des collectivités territoriales, permettant une veille des évolutions du métier et une meilleure identification des Parcs naturels régionaux dans le paysage institutionnel.

2.2 PUBLICATIONS ET AUDIOVISUEL

Édition de deux numéros du magazine « Parcs »

🔍 N°85 (mars 2020) « Ça bouge dans les centres-bourgs »

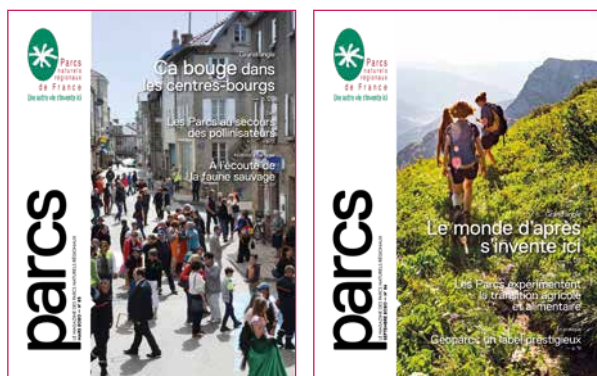
Ce numéro comportait un dossier autour du programme "Petites villes de demain", mettant en valeur le rôle actuel et futur des Parcs dans l'accompagnement du dispositif. Ce magazine abordait aussi des sujets aussi variés que l'éco-acoustique dans le Haut Jura, la préservation des insectes pollinisateurs, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, les ateliers Hors les murs. Ce numéro invitait aussi à la découverte des Parcs du Périgord Limousin et des Causses du Quercy et à la rencontre d'un maire agriculteur dans le Parc des Caps et Marais d'Opale. Enfin, Eric de Kermel, directeur de rédaction de Terre Sauvage, à l'initiative du prix Innover à la campagne, faisait l'objet de la rubrique "rencontre". La 4^e de couverture, offerte à un partenaire, valorisait la toute nouvelle ANCT.

N°86 (septembre 2010) “Le monde d’après s’invente ici”

Le dossier principal revenait sur le rôle joué par les Parcs pendant le premier confinement et sur leurs atouts pour l’après-crise sanitaire. Ce numéro abordait aussi l’exemple des Caps et Marais d’Opale en matière d’accompagnement à l’éco-rénovation, le défi de la transition agricole et alimentaire, l’éducation au territoire, le label Géoparc. Il invitait à la découverte des Parcs Scarpe-Escaut et Normandie-Maine et dressait le portrait d’un militant naturaliste dans le Vercors. Marc-André Sélosse, enseignant, chercheur, y évoquait comment la symbiose entre plantes et champignons peut révolutionner l’agriculture. La 4^e de couverture, offerte à un partenaire, valorisait la parution du livre Marabout Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux.

Le magazine Parcs est édité à 19 000 exemplaires, diffusé aux élus (régionaux et départementaux, membres des syndicats mixtes, parlementaires, maires...) et équipes des Parcs, ainsi qu’aux partenaires institutionnels de la Fédération (ministères et services déconcentrés de l’Etat, divers organismes et associations partenaires).

Un comité de rédaction sélectionne les sujets proposés par les Parcs, à chaque numéro, sur un site Internet collaboratif. Chaque numéro fait l’objet d’une publication en ligne sur le site Internet avec une formule en téléchargement.

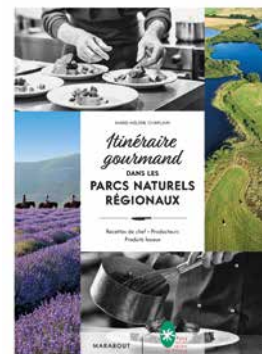


Editions partenariales

Réalisation puis lancement de l’ouvrage “Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux” avec les Éditions Hachette-Marabout

Enclenché en 2019, ce projet a occupé la quasi-totalité de l’année 2020 pour sa réalisation, sa diffusion et sa promotion.

L’objectif de ce livre est de valoriser les Parcs au travers de chefs, des produits et producteurs, avec un accent particulier sur la marque “Valeurs Parc”, mais aussi globalement sur les produits emblématiques et les modes de production cohérents avec les objectifs du Parc.



49 Parcs sur 54 ont intégré ce projet, chacun valorisé sur 4 pages.

La Fédération a négocié l’intégralité des conditions avec l’éditeur, conventionné avec lui et avec les 49 Parcs naturels régionaux. Elle a coordonné la réalisation de l’ouvrage, sa rédaction, l’iconographie, la maquette et géré l’intégralité des phases de validation, mis en place la promotion de l’ouvrage et veillé à sa diffusion.

130 000 Colissimo et prêt-à-poster avec La Poste



La Poste et la Fédération des Parcs naturels régionaux ont proposé à partir de septembre une édition limitée de 130 000 exemplaires de prêt-à-poster et de Colissimo sur le thème de la biodiversité. Cette opération était accompagnée d’un jeu-concours doté en séjours « Valeurs Parc naturel régional » par la Fédération. Dans la logique du partenariat et des engagements RSE de La Poste, ces emballages étaient éco-conçus avec des papiers et cartons issus de forêts gérées durablement.

Cette opération a offert une belle visibilité aux Parcs dans les bureaux de Poste pendant 2 à 3 mois.

Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux a été finalisé puis imprimé à l'été, et diffusé à partir de la rentrée 2020 avec un tirage initial de 15 000 exemplaires, dont 10 000 partis dans les réseaux de vente France entière.

Rencontre avec des éditeurs nationaux, veille sur des projets éditoriaux et vidéo

La Fédération rencontre régulièrement des éditeurs nationaux pour accompagner tout projet utile à l'image et la notoriété des Parcs. Ce fut le cas en 2020 avec Casterman pour le projet "Tout en BD", mais aussi pour le projet de documentaire d'Humanité et Biodiversité.

Par ailleurs le pôle communication a co-organisé puis participé à un atelier du séminaire éducation-culture pour déterminer les priorités d'un projet d'ouvrage jeunesse.

Vidéos

Dans la continuité du travail initié en 2019 sur les vidéos « faites maison », la Fédération a été accompagnée pour préciser la stratégie et la ligne éditoriale de ce nouvel outil de communication. Cet accompagnement a également porté sur la réalisation d'un habillage permettant de donner une identité graphique à ces vidéos. Marqué par un contexte de télétravail rendant difficile les tournages, le pôle communication signe en fin d'année, 5 nouvelles réalisations de vidéos : 3 sur des positionnements stratégiques de la Fédération, 2 sur la valorisation des émissions M6.



L'ensemble de ces réalisations, et d'autres, sont à retrouver sur la vidéothèque du site de la Fédération des Parcs et sur sa chaîne YouTube.

Réalisation d'un programme court pour France Télévision

Après deux années de tentatives et la réalisation de deux films pilotes en 2019, le projet de programme court sur France télévision a vu le jour en 2020, accompagné par SNCF Intercités.

29 Parcs naturels régionaux se sont investis dans cette opération, constituant –avec les 2 parcs pilotes– une série de 31 films inédits.

La Fédération a négocié les termes de conventionnement avec l'équipe de réalisation, Home et Image Production, France Télévision publicité-partenariats et avec la SNCF Intercités qui a acheté l'espace publicitaire. Les 29 films ont été tournés au cours de l'été, montés en septembre pour un début de diffusion à partir de fin octobre, dans 39 créneaux de prime time recueillant entre 1,5 et 3,5 millions de téléspectateurs à chaque diffusion. Le deuxième confinement lié au Covid-19 a stoppé la série après 3 diffusions, la SNCF et le gouvernement gelant toute communication autour des déplacements inter-régionaux. La SNCF et France Télévision se sont immédiatement engagés à une rediffusion dès que possible, début 2021.

La Fédération, pour ce projet, a assuré les négociations avec l'ensemble des parties prenantes, a conventionné avec Home et Image production et avec tous les parcs volontaires, a assuré la coordination générale du projet, veillé à la ligne éditoriale et à la représentation des parcs, a coordonné les étapes de validations avec l'aide de tous les Parcs, a promu la série.



Éditions et outils institutionnels

La Fédération a produit plusieurs supports de communication institutionnels :

Une boîte à outils "spécial nouvel élu de Parcs" avec notamment l'ABC des Parcs en lecture en ligne ou en PDF avec trait de coupe dans Espace Membres/Ressources réseau



La mise à jour des outils institutionnels du réseau des 56 Parcs naturels régionaux avec :



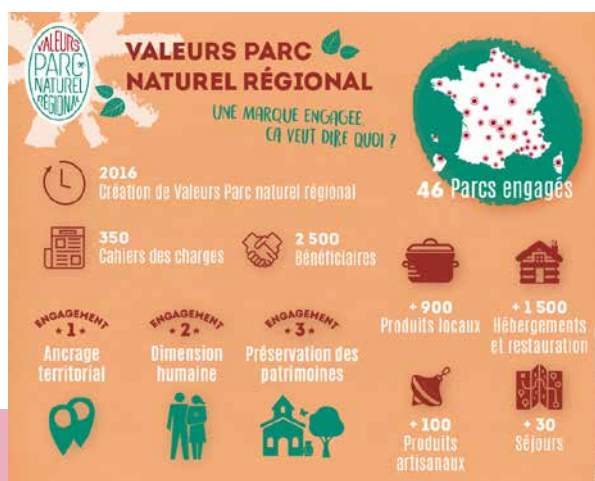
- Les chiffres clefs du Réseau
- La carte des 56 Parcs en PDF et jpeg
- L'infographie des 56 Parcs
- Le poster (60x80cm) des 56 Parcs avec traits de coupe
- La carte postale (10x15cm) avec traits de coupe
- Capture d'écran MAJ doc 56 PNR
- Le photocall pour servir de support institutionnel pour les interviews vidéo des personnalités
- La carte de vœux 2021



Carte de vœux numérique

Infographies

Dans le cadre de l'animation de ses réseaux sociaux et sites Internet, la Fédération a édité en fin d'année, 2 infographies de référence. Les sujets traités ont été le rôle des élus dans les sites Natura 2000 en lien avec la mission inter-réseaux Natura 2000, et la marque Valeurs Parc.



2.3 RELATIONS PRESSE

Accompagnée par Pierre-Paul Castelli pour une mission de conseil aux relations presse, la Fédération des Parcs a été signataire ou co-signataire de **22 actions presse** en 2020. Traitées en communiqué de presse, ces actions presse ont répondu à l'actualité politique et environnementale de l'année.

Les communiqués en co-signatures sont au nombre de 5 et associent généralement les autres gestionnaires de sites naturels (Réserves naturelles de France, Grands sites, Rivages de France) et occasionnellement d'autres partenaires. Ces actions presse ont donné lieu à 70 retombées presse identifiées, tous médias confondus.

En parallèle de ces opérations spéciales, la Fédération a poursuivi sa réponse aux demandes individuelles des journalistes et a fourni ponctuellement des informations et contacts à l'occasion du traitement de dossiers d'actualité et de fond.

Le travail initié en 2019 sur la création et la large diffusion d'une **revue de presse mensuelle** a été poursuivi. Adressée aux présidents et directeurs de Parcs, aux partenaires régionaux, au réseau des chargés de communication, cette revue de presse présente un taux d'ouverture de 25,5 %. Ce qui constitue un bon taux d'ouverture pour un outil de veille proposé à ce type de cible.

2.4 COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

Congrès des Parcs

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France organise tous les deux ans son Congrès national en lien étroit avec un Parc naturel régional co-organisateur.

Moment incontournable de la vie institutionnelle du réseau, ce Congrès devait être accueilli par le Parc naturel régional de Brière, du 7 au 9 octobre, sur les sites de Saint-Nazaire, de la Baule et sur le territoire du Parc.

Éric Provost, Président du Parc naturel régional de Brière et Michaël Weber, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, en accord avec la Région Pays de la Loire, le Département de la Loire-Atlantique, ont décidé, au vu des contraintes logistiques et de l'évolution inquiétante de la crise sanitaire, de le reporter aux dates du 7 au 9 juillet 2021.

Ce Congrès devrait accueillir environ 500 personnes. Le contenu et temps fort du congrès ont été stabilisés durant l'année 2020.



Programme Congrès 2021

14^e Fête de la nature

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de la Fête de la nature reportée cette année du 7 au 11 octobre 2020, pilotée par l'UICN et Terre Sauvage. Cela s'est traduit par la participation aux comités de pilotage préalables à l'événement, et par le relais d'informations auprès des Parcs. 10 Parcs naturels régionaux ont inscrit environ 30 manifestations labellisées.

Salon de l'agriculture



Les Parcs naturels régionaux ont organisé le 28 février avec et sur le stand du Coram une journée spéciale au Salon de l'Agriculture afin de mettre en lumière le modèle agricole qu'ils expérimentent et soutiennent depuis plus de 50 ans.

Au travers des produits, des actions et des représentants des Parcs présents sur place, cette journée a été l'occasion de discuter autour d'une rencontre « Que devient l'élevage extensif dans le nouveau paysage alimentaire ? » et de promouvoir

une sélection de produits Valeurs Parc naturel régional proposés à l'issue de cette table ronde.

Tour de France

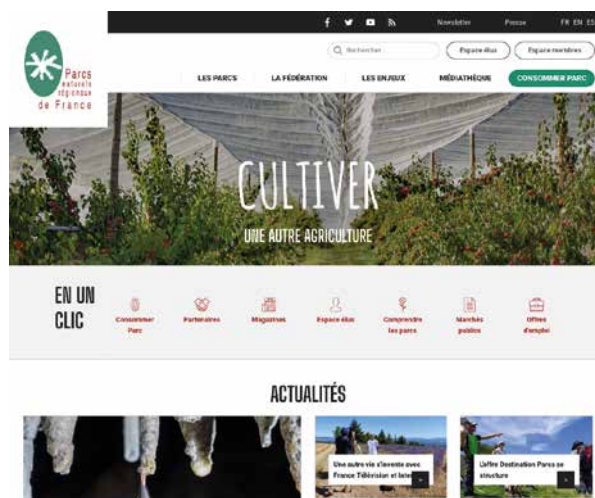
La Fédération et ASO organisateur du tour de France ont renouvelé leur collaboration pour accroître la visibilité des 12 Parcs naturels régionaux traversés par le Tour cette année. Des contenus ont été fournis par 8 d'entre eux et ont été valorisés sur le site web du Tour et sur les réseaux sociaux, parfois dans les commentaires sur France Télévision. Une édition perturbée bien sûr par la crise sanitaire qui a obligé à un report des dates de juillet à septembre. Pourtant, cette année, un effort particulier avait été fait pour fournir à France Télévision des road-books très précis sur le passage du Tour dans les territoires de Parcs, peu ou pas exploités.

Côté Fédération, la Grande boucle et son passage dans les Parcs ont été valorisés sur les réseaux sociaux de la Fédération dans un objectif de sensibilisation aux paysages et de promotion du tourisme ou de la pratique du vélo. Cette campagne s'est traduite par 7 publications Twitter avec un total de 147 043 impressions (contre 119 419 en 2019) et un taux d'engagement moyen de 2,8 % (contre 1 % en 2019) et 11 contenus Facebook avec un total de 25 532 impressions (contre 21 contenus et 363 372 impressions totales en 2019). La baisse d'audience Facebook par rapport à 2019 s'explique par partages des contenus de moins nombreux de la part des comptes officiels du Tour.

2.5 COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Site Internet

Le site Internet a fait l'objet d'une importante refonte de son système d'exploitation permettant de sécuriser son accès et ses contenus.



Ce projet de refonte a été mené de front avec l'animation quotidienne du site par la création régulière d'actualités, l'accompagnement aux utilisateurs des espaces privés et l'animation de Consommer Parc.

La mise en ligne du nouveau site début novembre n'a entraîné aucune rupture de service et aucune perte de données. (Capture écran page d'accueil)

Cette refonte a amélioré l'expérience utilisateur. Graphisme, navigation, arborescence ont été revus pour optimiser la navigation et simplifier les usages.

De nouvelles rubriques et contenus sont venus compléter la présentation des actions de la Fédération (Natura 2000, Recherche...). L'extranet et les groupes collaboratifs ont été mués en un espace membres unique à l'ergonomie a été améliorée.

En fin d'année, les nouvelles fonctionnalités du site et plus particulièrement de Consommer Parc ont été présentées au réseau des Parcs par visioconférence et de nombreux supports d'aide (tutoriels) ont été créés et diffusés aux différents utilisateurs, pour les familiariser au nouveau site. En chiffre, le site comptabilise 46 700 sessions par mois sur l'année dont 88 % sont issues d'un accès direct et 9,5 % d'une recherche par navigateur. 938 utilisateurs ont été migrés lors de la refonte pour l'accès aux espaces privés (ressources réseau et groupes collaboratifs). Dès la mise en ligne du nouveau site, il a été remarqué une recrudescence d'activité sur les groupes collaboratifs.

Newsletter

Elle cible prioritairement les élus et les partenaires institutionnels. Les agents des Parcs et les utilisateurs du site Internet constituent une cible secondaire.

La première édition a été envoyée en avril, un moyen de répondre aux besoins de garder du lien pendant la première période de confinement.

La newsletter et son édition se veulent collectives. Chaque chargé de missions peut y soumettre des idées de sujets et participer directement à la rédaction des textes.

La liste de diffusion se compose d'environ 6 100 contacts email. Les 8 newsletters envoyées au cours de l'année comptabilisent un taux d'ouverture moyen de 34,5 %, un taux de clics de 7,4 %, et un taux de lecture approfondie de 75,6 %. Ces statistiques, considérées comme de très bons scores dans le domaine de l'emailing, légitiment ce nouveau média aux vues de l'intérêt qui lui est porté par son public.

L'historique des newsletters est publié sur le site de la Fédération ainsi qu'un formulaire d'abonnement dans la nouvelle section Newsletter.

Réseaux sociaux

Tout au long de l'année et de manière quotidienne la Fédération a veillé au développement de ses communautés Twitter et Facebook pour asseoir sa notoriété.

Fin 2020, la page Facebook comptabilise 9739 mentions j'aime (+ 24,4 %) et 11285 abonnés (+ 32,8 %) pour 178 publications annuelles. Le compte Twitter comptabilise 5313 abonnés (+ 21,1 %) avec 103 tweets dans l'année. (Tableau Évolution des abonnements)



La chaîne YouTube s'est vu augmenter de 9 nouvelles vidéos et comptabilise une moyenne de 2010 vues mensuelles (+ 48,9 %). Fin 2019, les abonnés à la chaîne sont au nombre de 486 (+ 37,7 %). Une animation plus dynamique et une meilleure valorisation de la chaîne au sein d'autres outils (newsletter notamment) expliquent le regain d'audience pour ce réseau social dédié à la vidéo.



Intercommission

L'action communication est, par nature, irriguée des contenus des commissions, et par retour appuie le travail des commissions en diffusant, par ses canaux habituels, leurs productions. En 2020, elle s'est particulièrement exprimée avec deux commissions :

COMMISSION MARQUE

L'objectif de transversalité est d'assurer la cohérence des images de la marque institutionnelle et de la marque commerciale. Elle a été systématisée depuis plusieurs années : dans chaque session de la commission communication, un « Instant marque » est dédié à la présentation du plan d'action de la marque. Les techniciens du pôle communication accompagnent, voire conduisent, des opérations de valorisation de la marque ((Grand pique-nique, Livre des chefs, Grands duels M6...))

Un mécanisme identique va s'opérer pour le déploiement de la stratégie puis des produits touristiques. Une présentation de la démarche a été faite au premier semestre en commission communication et le pôle a appuyé la publication de l'offre d'entrepreneuriat.

COMMISSION ÉDUCATION ET CULTURE

Un projet commun a été identifié puis validé par les commissions : la réalisation d'un ouvrage jeunesse. Pour cela un atelier a été mis en place et co-animé lors du séminaire éducation-culture, donnant lieu à une fiche action pour 2021.

Chartes et syndicats mixtes 2020

La Commission « Chartes et syndicats mixtes » s'est réunie le 5 novembre.

3.1. LES AVIS SUR LES CHARTES

La Fédération (via le bureau) émet les avis sur les chartes auprès du ministre de la Transition écologique en application du code de l'environnement.

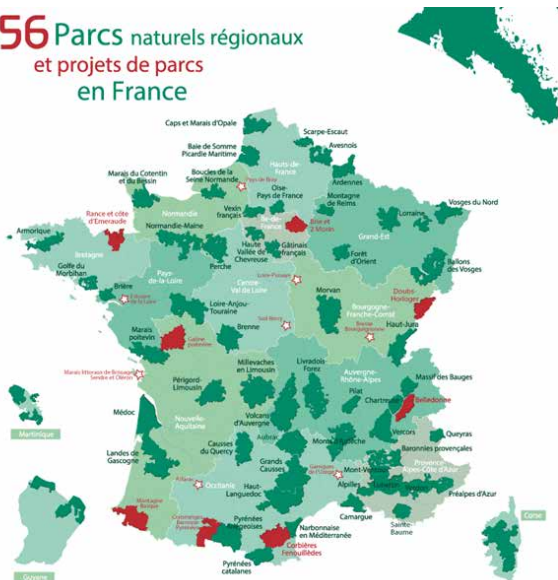
Préparation des avis d'opportunités pour les parcs en révision/ création

Le Bureau de la Fédération s'est prononcé sur l'opportunité de création de trois projets de Parcs, après visites de terrain : le **projet de PNR Brie et Deux Morin** en janvier 2020 (rapporteur : Philippe Gamen) en Île-de-France, le **projet de PNR Comminges Barousse Pyrénées** en février 2020 (rapporteur : Michaël Weber) en Occitanie, le **projet de PNR Sud Berry** en décembre 2020 (rapporteur : Yves Vandewalle) en Centre – Val de Loire.

Préparation des avis finaux (ancienne procédure) pour les parcs en révision/ création

Le Bureau de la Fédération a émis 3 avis finaux, pour le **renouvellement de classement du Parc Oise – Pays de France** (rapporteur : Paul Raoult, janvier 2020), et pour la création des **projets de Parcs du Mont-Ventoux** (rapporteur : Paul Raoult, février 2020), et de **Corbières – Fenouillèdes** (rapporteurs : Paul Raoult / Michaël Weber, décembre 2020).

56 Parcs naturels régionaux
et projets de parcs
en France



3.2. APPUI-CONSEIL SUR LA PROCÉDURE DE RÉVISION ET DE CRÉATION D'UNE CHARTE

L'appui-conseil sur les chartes se décline de plusieurs manières : accompagnement individuel ou collectif, réponses aux sollicitations ponctuelles en cours de procédure, diffusion d'outils, organisation de réunions ou de déplacement autant que de besoin... Cet appui se fait auprès des services des Parcs, projets de Parcs ou des chargés de mission en charge des Parcs naturels régionaux au sein des Régions, une fois l'avis d'opportunité rendu.

Des échanges réguliers avec les services des Régions, Régions de France et le ministère de la Transition écologique et solidaire contribuent également à cet appui-conseil.

Appui aux Parcs en projet

En 2020, une douzaine de territoires étaient engagés dans la démarche, à des stades différents. Quatre nouveaux Parcs ont passé l'avis d'opportunité du Préfet entre 2019 et 2020, et quatre sont arrivés en phase d'avis final. L'accompagnement a été essentiellement individuel sur sollicitation, complété par la création d'un espace collaboratif destiné à ces parcs et d'un support pédagogique présentant l'ensemble des étapes de la procédure de création ainsi que des conseils méthodologiques et thématiques.

Appui aux Parcs en révision

Une vingtaine de Parcs est en révision ou en réflexion et préparation à l'entrée en révision.

Les directeurs et les chargés de mission « révision » de Parcs, ainsi que les chargés de mission impliqués (thématiques, géomatique et évaluation...) ont été accompagnés, individuellement, selon sollicitations liées tant à la procédure elle-même qu'à la production des documents (diagnostic, rapport de charte...), et aux conditions particulières imposées par la crise sanitaire et les confinements. Plusieurs temps d'échanges ont été réalisés en visioconférence pour faire des points détaillés sur certaines procédures et projet de charte, à la demande.

Deux journées d'échanges ont été organisées en visioconférence, à destination du nouveau groupe de Parcs entrant prochainement en révision, les 27 octobre et 16 décembre 2020.



Visite du projet de Parc Sud Berry



Visite du projet de Parc Comminges Barousse Pyrénées

Appui juridique

Le pôle Chartes a participé à plusieurs actions spécifiques sur l'année 2020 :

Le pôle Chartes a accompagné les réflexions sur la réforme portant sur la structure de gestion des Parcs et sur le renforcement de leurs compétences.

L'année 2020 a permis la première mise en application d'une nouveauté de la loi Biodiversité de 2016 : l'intégration en cours de classement des communes issues du périmètre d'étude du Parc ou de son périmètre de classement potentiel. Cette intégration est possible pendant un an suite au renouvellement des conseils municipaux. Le pôle Chartes informe et accompagne les Parcs intéressés par la mise en œuvre de cette procédure.

3.3 CAPITALISATION ET CRÉATION D'OUTILS SUPPORT POUR LES CHARTES

La Fédération a poursuivi, au fil des besoins et des demandes, la capitalisation et le partage de documents exemples et d'expériences des Parcs, d'outils et guides méthodologiques et thématiques, concernant le contenu de la charte et la procédure de création/révision. Ces supports sont diffusés sur demande, ils alimentent également les outils fédéraux (extranet, logiciel RéCréCharte) et sont utilisés en supports d'animation des journées d'échanges.

3.4 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE : LOGICIEL EVA

La Fédération a poursuivi la mise à disposition du logiciel EVA auprès des Parcs naturels régionaux, des Parcs nationaux et de l'Office français de la biodiversité. Elle gère fin 2020, 60 comptes : 48 Parcs naturels régionaux, 12 Parcs nationaux, et AFB. Trois Parcs naturels régionaux ont rejoint le dispositif en 2020 : Aubrac, Chartreuse et Narbonnaise en Méditerranée.

Consultation EVA : chiffres clés

	2020	2019	Progression
Nombre d'utilisateurs	5 700	3 800	+ 50 %
Nombre de sessions	32 000	19 000	+ 68 %
Comptes de parcs	60	50	+ 20 %
Parcs actifs	44	30	+ 47 %

Le dispositif continue à monter en puissance, avec des attentes régulières d'améliorations ergonomiques ou d'évolutions fonctionnelles. Deux réunions du Comité technique ont permis d'analyser les demandes d'évolution le 17 février (2 demandes) et le 21 octobre (26 demandes). De nouvelles fonctionnalités ont été développées et mise en ligne en 2020 sur le module comptable (pilotage FPNRF) et sur le module de suivi des temps (pilotage PN de la Réunion).

29 tickets de correctifs et 50 évolutions ont été également réalisées en maintenance 2020.

Le support de formation se décline désormais sous trois versions : Direction / Référents / Utilisateurs. Le prestataire a également produit et mis en ligne 12 tutoriels vidéo.

La Fédération et l'OFB ont convenu de conduire une expertise externe en 2021 pour maintenir l'attractivité et la sécurité du logiciel et proposer des solutions d'amélioration que ce soit au plan juridique (propriété du logiciel, solution open source), de gouvernance (intégrant un élargissement aux parcs naturels marins), de l'animation de la communauté des bénéficiaires, ou des prestations d'assistance et de maintenance.

3.5. ÉVALUATION DES CHARTES

Les Parcs naturels régionaux qui en font la demande sont accompagnés par la Fédération sur les questions d'évaluation. Une dizaine de Parcs cette année ont ainsi interrogé la Fédération sur divers sujets : réglementation en cours, instance à solliciter, implication des élus, méthodologie à mettre en place, cahier des charges, etc. La plupart des questions sont relayées via la liste de diffusion Evagora pour permettre à l'ensemble de la communauté évaluation de bénéficier de l'information et également de pouvoir partager sa propre expérience. Pour répondre aux demandes, la Fédération met également à disposition des Parcs un certain nombre de documents sur l'espace collaboratif : cahiers des charges, évaluation, enquête de notoriété, etc.

La « Communauté Évaluation » a été organisée cette année le 6 novembre en visioconférence. Elle a réuni une trentaine de personnes. De nombreux Parcs étant actuellement en cours d'évaluation à mi-parcours et donc en demande d'informations et d'échanges sur le sujet, la journée a été consacrée principalement à la participation des acteurs du territoire. Trois Parcs se sont portés volontaires pour présenter leurs travaux. Des fiches pratiques rédigées par l'Office français de la Biodiversité ont également été présentées. Les Parcs sont demandeurs pour renouveler ce type de webinaire plusieurs fois dans l'année.

En début d'année 2020, une stagiaire a été recrutée pour une période d'un mois sur les Chartes et leurs évaluations. Son objectif : mettre à jour et compléter le kit « Documents de supports évaluation ». Après l'étude d'une dizaine de charte de Parcs, une prise de contact avec 17 responsables évaluation des Parcs et l'analyse d'une enquête en ligne renseignée par 27 Parcs, Anne Gaëlle Guérin a rédigé deux notes, l'une politique et l'autre technique et un guide méthodologique Évaluation. Ces documents seront mis à disposition des Parcs en 2021.

3.6 CARTOGRAPHIE ET OBSERVATION DU TERRITOIRE

Depuis 10 ans, le réseau des Parcs échange sur les outils et méthodes cartographiques ou d'accès aux données sous le nom de « GéoPNR ». 43 Parcs sur 56 ont ainsi une ou plusieurs personnes dédiées totalement ou partiellement à l'observation territoriale.

Via une convention avec les Parcs Oise–Pays de France et des Vosges du Nord, la Fédération a poursuivi en 2020 son appui à ce réseau de géographes, de géomaticiens, et d'informaticiens. D'abord en soutenant sa réunion annuelle de deux jours, via son système d'inscription et en finançant le temps passé à l'organisation mais aussi en finançant le déplacement des intervenants extérieurs. En raison de la Covid19 cette année la réunion en présentiel a dû être reportée, et les échanges se sont fait essentiellement en distanciel. La Fédération a également fait appel au réseau pour alimenter sa communication en cartes et statistiques, avec notamment un important travail d'analyse spatiale de la répartition des aires naturelles protégées dans les Parcs naturels régionaux.

Les « périmètres informatiques SIG* » des Parcs et des projets de Parcs sont régulièrement mis à jour. Cette année, un seul envoi à l'INPN a été fait avec l'ajout des deux nouveaux Parcs, Baie de Somme Picardie Maritime et Mont-Ventoux. Cet envoi permet à la fois la mise à jour de la couche officielle des Parcs naturels régionaux de France sur le site de l'INPN (dans les deux mois suivant l'envoi des nouveaux périmètres), la mise à jour de la carte

IGN des espaces protégés, la mise à jour des données disponibles sur le « Geoportail » et aussi l'envoi de données statistiques fiables sur les espaces protégés de France à l'Union européenne (Rapportage CDDA). Un envoi est également fait aux organisateurs du Tour de France.

En termes de cartographie, quatre cartes ont ainsi pu être réalisées : carte des Parcs naturels régionaux et des Parcs Nationaux, carte des 54 Parcs naturels régionaux, carte des 54 Parcs naturels régionaux et des projets de Parcs en France, carte des 56 Parcs naturels régionaux de France.

Enfin pour que l'information sur cette thématique circule correctement, un espace spécifique est également administré dans l'extranet de la Fédération.

* SIG : système d'informations géographiques

3.7. FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS MIXTES

L'appui aux Parcs concernant les syndicats mixtes a été réduit en 2020. La Fédération a néanmoins répondu à toutes les sollicitations des Parcs, et a conduit l'enquête annuelle sur les budgets et les effectifs, afin de mettre à jour le tableau de bord.

Les sujets les plus fréquemment abordés ont été les suivants : les règles d'autofinancement de l'investissement dans les syndicats mixtes, l'assimilation démographique, les effectifs et le budget des parcs, l'appui financier de l'Etat, la procédure de modification des statuts dans le cadre de la révision de la charte, la procédure des avis émis par le syndicat mixte.

L'année 2020 a été marquée par le renouvellement des conseils municipaux et des conseils communautaires, qui ont entraînés dans la plupart des syndicats mixtes de Parcs un renouvellement du Comité syndical et du Bureau. Les questions ont essentiellement porté sur les délais de désignation des nouveaux délégués, la mise en place des délégations, l'indemnisation du président et des vice-présidents, le fonctionnement des commissions, la représentation des communes fusionnées. Des réponses génériques (vade-mecum et notes) ont été produites et diffusées pour la plupart de ces sujets.

Enfin la crise sanitaire et les mesures de confinement ont entraîné des échanges sur les protocoles de télétravail, les modalités d'organisation des réunions des instances en visioconférence, et de vote à distance en comité syndical. Des actualités sur les mesures spécifiques mises en place par l'État ont été mises en ligne dans les espaces collaboratifs de la Fédération dans le cadre d'une veille juridique organisée par le cabinet Benech.

Europe et International 2020

La Commission « Europe et International » s'est réunie le 25 novembre en visioconférence. Elle a suivi la mise en œuvre des programmes d'actions en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD).

4.1 PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Le partenariat s'est poursuivi avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), et a été renforcé avec l'Agence française de développement (AFD).

La Fédération a également participé en 2020 au montage et au lancement de la mise en œuvre d'une initiative inter-réseaux, portée par Réserves Naturelles de France, sur la coopération internationale et des compétences de 4 réseaux d'aires protégées (RNF, FCEN, FPNRF, Parcs nationaux).

Les collaborations avec l'Union internationale pour la Conservation de la nature (UICN) notamment dans le cadre de l'organisation du prochain Congrès mondial de la Nature reporté en 2021.

La Fédération a poursuivi ses actions de fonds dans le cadre de ces partenariats :

- Les outils de communication et de présentation des Parcs naturels régionaux sont mis à jour, complétés, selon les besoins, et systématiquement transmis à chaque sollicitation.
- Le recensement des expériences de coopération des Parcs et l'accompagnement des Parcs et des Régions sur leurs projets de coopération ont été poursuivis notamment via une enquête réalisée dans le cadre de l'étude de faisabilité inter-réseau.



2 observatoires ornithologiques sont en projet pour la surveillance et l'observation.

Ici, la difficulté se trouve dans le fait qu'il y a peu de prestataires pour chaque marquage et que le but du SNAP est que tout acteur qui travaille sur la lagune bénéficie de l'accompagnement du SNAP et adopte les bonnes pratiques.

4.2. L'APPUI AUX PROJETS DE COOPÉRATION

Malgré les contraintes liées au contexte sanitaire, la Fédération a maintenu un bon niveau d'échange en proposant notamment des actions en format virtuel, qui ont permis de maintenir les liens, de préparer voire réaliser des échanges.

Uruguay

Le Parc du Golfe du Morbihan a réalisé sa 1^{ère} mission avec un focus sur les thèmes de la pêche et du tourisme, du 3 au 11 février 2020. Suite aux conclusions du rapport d'évaluation à mi-parcours commandé par le FFEM, la Fédération a depuis joué ponctuellement à plusieurs reprises, son rôle de coordination, pour faire le point sur les difficultés d'avancement et la planification des activités, entre les 2 Parcs de l'Aubrac et du Golfe du Morbihan et le SNAP (Système national d'aires protégées) ainsi que le FFEM. Toutefois les impacts de la situation sanitaire en Uruguay ont limité l'avancée du programme.



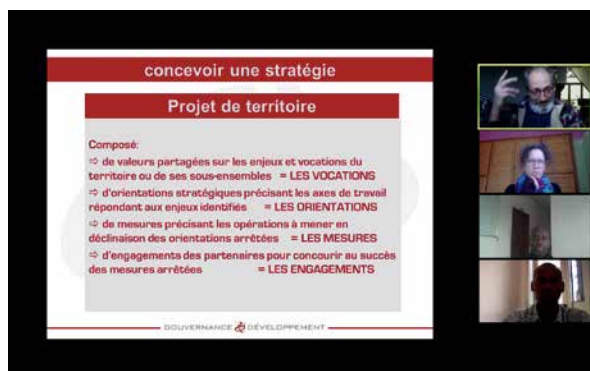
Réunion avec les femmes de pêcheurs, Cocina de la Barra

La pêche dans la Laguna existe depuis le début du 20^{ème} siècle, ce qui représente 5 générations de pêcheurs, c'est la plus vieille communauté du territoire.



Guinée

Face aux obligations de reports successifs de l'accueil et de la mission, les échanges à distance par mails et webconférences ont été mis en place.



Deux journées de webformation ont été organisées autour de la procédure de création d'un parc naturel régional, et de la conduite d'un projet de territoire participatif, le 24 novembre et le 14 décembre, pour les équipes de RENASCEDD et du Conservateur du site pilote. L'animation a été menée par Gonzague DEVAUX, expert externe pour la Fédération des PNR et la chargée de mission Chartes/International. Un espace collaboratif a été mis à disposition de l'équipe guinéenne pour regrouper les supports de formation ainsi que les documents de référence.

Vietnam

Le Cnam poursuit le pilotage du projet de coopération et ses échanges à distance avec les partenaires vietnamiens. La Fédération et le Parc du Haut Jura contribuent à la demande du Cnam. Une visioconférence a également eu lieu au printemps, entre la Fédération, le Parc et l'AFD autour de l'outil FICOL et des possibilités d'un futur projet de coopération entre le Parc et le territoire vietnamien, sur une composante du programme global.

Turquie

ONF International et le Parc du Haut-Languedoc ont sollicité la Fédération pour co-élaborer l'accueil d'une délégation turque. La situation sanitaire et la préférence des partenaires turcs pour le maintien d'un accueil physique en France, ont engendré des reports successifs des activités envisagées par l'ONFI. Une reprogrammation prévisionnelle de l'accueil, pour fin juin 2021, a été mise en discussion et en préparation fin 2020.

Québec

Les échanges, débutés en 2019, autour du montage d'un projet de coopération sur le thème de l'Agriculture durable et de systèmes alimentaires territorialisés, se sont poursuivis sur l'année 2020 (RESOLIS / France Drugmant, chargée de mission Agriculture – FPNRF).

En parallèle, plusieurs échanges à distance, par mails et visioconférence, ont eu lieu en 2020, sur le concept PNR et le réseau français, sur sollicitation de représentants d'institutions et d'organisations du Québec. Ces équipes québécoises alimentent leurs réflexions et travaux sur la création ou l'évolution d'aires protégées, s'inspirant du concept et du fonctionnement des Parcs naturels régionaux français.

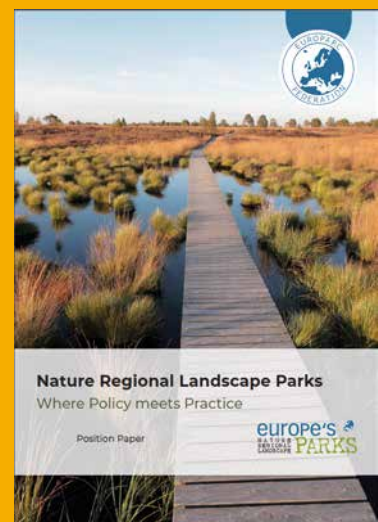
4.3. IMPLICATION DANS LES RÉSEAUX FRANÇAIS, EUROPEENS ET INTERNATIONAUX

La Fédération s'est impliquée aux côtés de Réserves naturelles de France, de la Fédération des CEN et du réseau des Parcs nationaux français, dans une réflexion portant sur la préfiguration d'une « cellule d'expertise des Aires protégées françaises dédiée à la coopération internationale » (participation au pilotage et aux sessions de travail technique, partage d'expériences et des supports de la Fédération, intervention au CA de RNF pour témoigner de l'expérience de la Fédération et du réseau des Parcs naturels régionaux, co-élaboration et diffusion d'une enquête personnalisée pour chaque type de gestionnaire d'aire protégée, préparation d'un séminaire de partage d'expériences et de restitution de l'étude).

**EUROPARC**

La Fédération anime la Section francophone d'Europarc. Elle anime à ce titre les réunions de la Section et participe au séminaire intersections. En 2020 les échanges ont porté notamment sur le renouvellement de la stratégie d'Europarc ;

- La Fédération a porté l'animation de la Plateforme des parcs naturels « régionaux » d'Europe, l'identification des apports de chaque réseau de Parcs naturels d'Europe (éléments de langage, illustration de bonnes pratiques et d'expériences réussies) et la collaboration avec l'équipe d'Europarc pour élaborer et mettre en forme la note de positionnement commune valorisant les spécificités et l'action de tous ces Parcs. Ce document a été présenté et diffusé officiellement en octobre, lors de l'Atelier virtuel du 22 octobre 2020, dédié au concept des Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe, dans le cadre de la semaine des Régions à Bruxelles. (https://www.europarc.org/wp-content/uploads/2020/11/Policy-Paper_NRLPs.pdf) (capt.écran)
- Les échanges et la mise en réseau entre les équipes des deux Fédérations (FPNRF/Europarc) ainsi que des réseaux de Parcs en Europe, se développent progressivement sur les sujets à enjeux pour les Parcs français :
 - Climat, Énergie, Carbone (Philippe Moutet / Léa Delcourt) : Recueil de bonnes pratiques en Europe par le réseau des Parcs autrichiens pour leur congrès annuel, Enquête française sur les projets « carbone », réflexion sur un montage de projet européen (fin 2020 - 2021) ;
 - Natura 2000 : Aurélie Philippeau est devenue membre de la commission d'Europarc ;
 - Agriculture durable, agroécologie, PAC, alimentation : France Drugmant / Florence Moesch poursuivent les contacts et échanges avec Europarc (Stéphanie Petrosillo) et la commission Agriculture durable.



Biodiversité et gestion de l'espace 2020

La commission « Biodiversité et gestion de l'espace » s'est réunie à 2 reprises (19 juin et 22 septembre). La réunion prévue le 18 mars, lendemain du 1^{er} confinement, a été transformée en réunion téléphonique d'échange interParcs.

La commission a contribué à formuler des avis sur des politiques publiques et à proposer des « notes support » pour les Parcs sur différents sujets en lien avec la biodiversité.

5.1 ACTIONS INTER-RÉSEAUX

La Fédération préside la Conférence des aires protégées de l'OFB qui regroupe 13 réseaux d'aires protégées françaises.

Elle est membre :

- du Comité d'orientation stratégique (COS) de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB).
- du comité de marque « Végétal local & Vraies messicoles » porté par l'OFB. Espaces naturels régionaux.
- du collectif national Sciences participatives biodiversité co-animé par l'UNCPIE et l'OPIE.

Elle participe :

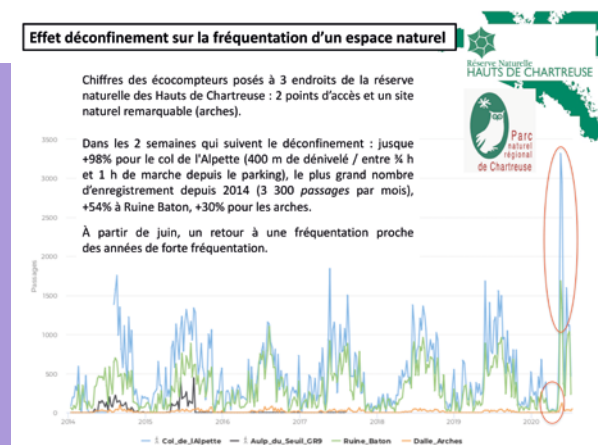
- à différents groupes de travail et commissions (Solutions fondées sur la Nature, forêt, collectivités & biodiversité, entreprises & biodiversité...) animés par le comité français de l'UICN.
- au comité de mobilisation en vue du Congrès mondial UICN. Elle a participé au vote électronique sur les motions proposées au Congrès, ainsi qu'à une rencontre avec la presse, le 3 mars 2020, sur « Collectivités territoriales et biodiversité », organisée par le Comité français, l'Association des journalistes de l'environnement et l'association Journalistes écrivains pour la nature et l'écologie (une dizaine de journalistes présents).
- à la plateforme nationale Biodiversité Forêt, co-animée par le GIP Ecofor et France nature Environnement.
- aux réunions du réseau national des observatoires de la biodiversité co-animé par l'OFB et le Cerema.
- au projet de label pour les territoires « Accueillant pour les pollinisateurs » mené par le Parc national des Cévennes.
- aux réunions de montage d'un programme LIFE « SESAME-D », animées par le Parc national des Écrins et qui vise à créer un observatoire sanitaire de la faune sauvage.
- avec cinq Parcs, aux réunions du groupe « Conception des formations préalables au commissionnement en police de l'environnement » mis en place en novembre 2020 par le CNFPT.
- au comité sélection de l'appel à manifestation d'intérêt « Appui méthodologique et statistique à destination des gestionnaires d'espaces naturels protégés » lancé par l'OFB.
- aux travaux menés par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels sur les Solutions fondées sur la Nature.

Un échange a eu lieu sur le programme Natur'Adapt avec Réserves naturelles de France, porteur du programme.

5.2 RECENSEMENTS ET PORTES À CONNAISSANCE

La Fédération a conduit en 2020 des enquêtes auprès des Parcs sur les thématiques suivantes :

- confinement, déconfinement, biodiversité et Parcs : problématiques rencontrées par les Parcs, sur la biodiversité de leurs territoires, pendant et à l'issue du confinement (printemps 2020). Une partie des résultats de l'enquête ont été valorisés dans l'article « Se déconfiner au grand air », paru dans le n°72 de la revue Espaces naturels ;
- éco-contribution « Fonds biodiversité des chasseurs » : actions financées dans ce cadre, menées par des fédérations des chasseurs et associant des Parcs. L'action menée par la FDC 29 sur le site de Ti Blaise (Parc d'Armorique) a été présentée en commission (réunion du 22 septembre 2020) ;
- suivi de l'état sanitaire de la faune sauvage : actions et questionnements des Parcs sur le sujet. Les résultats de l'enquête ont été à la base d'un échange inter Parcs sur le sujet le 6 juillet 2020 ;
- aires protégées au sein des Parcs : implication des Parcs dans les Espaces naturels sensibles et les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, recensement d'exemples, en territoire Parc, de mutualisation dans la gestion (document unique de gestion et/ou comité de gestion unique) entre des aires protégées de types différents, etc. Ces informations ont permis d'alimenter la stratégie nationale pour les aires protégées 2030 ;
- carbone et gestion des milieux naturels : utilisation de l'argument « stockage de carbone » pour justifier des actions de gestion d'un écosystème, utilisation d'un dispositif de compensation carbone pour financer des actions de gestion d'un site naturel en territoire Parc et expériences de calcul du rôle de puits de carbone d'un écosystème avant/après intervention sur des sites ;
- incendies de « milieux naturels » (forêts, dunes, maquis...) et biodiversité dans les Parcs ;
- observatoires Parcs de la biodiversité : mise à jour de la liste des Parcs disposant d'un observatoire de la biodiversité, en vue notamment d'une valorisation dans une publication à venir de l'OFB.



Articles dans des revues nationales

- La Fédération, membre du comité éditorial de la revue "Espaces naturels", éditée par l'OFB, a aidé des Parcs à valoriser leurs retours d'expérience dans la revue. Les articles suivants sont parus en 2020 :
- travail d'enquête d'une ethnologue, commandé par le Parc des Monts d'Ardèche, sur l'activité d'élevage et le rapport des éleveurs au vivant commandé par le Parc des Monts d'Ardèche (n°71) ;
- retour d'expérience d'IPAMAC sur la mise en place de Paiements pour services environnementaux (n°71) ;
- retour d'expérience des Parcs de la Forêt d'orient et du Massif des Bauges sur « Tour de France et enjeux environnementaux » (n°71). En 2020, 13 Parcs ont été traversés par la « Grande Boucle » ;
- travaux du Parc d'Armorique pour esquisser une trame figurant la continuité écologique des sols (n°72) ;
- expérimentation, dans le Parc Normandie-Maine, sur la restauration des sols forestiers par amendement calco-magnésien (n°72) ;
- expérimentation, dans les Parcs des Caps et marais d'Opale et du Golfe du Morbihan, sur l'utilisation du bois issu des haies pour améliorer la fertilité des sols agricoles (n°72) ;
- action de restauration de la continuité des rivières dans le Parc Périgord-Limousin (n°72) ;
- travaux du Parc du Golfe du Morbihan pour réduire la pollution sonore (n°72) ;
- synthèse des résultats de l'enquête menée auprès des Parcs sur « fréquentation dans les milieux naturels à l'issue du confinement » (n°72).

Colloques nationaux

Michaël Weber est intervenu le 3 novembre 2020 dans une table-ronde de la journée FRB (Fondation pour la recherche sur la biodiversité) sur « Les aires protégées peuvent-elles sauver la biodiversité au 21^e siècle ? ».

Éric Brua est intervenu dans une table-ronde du séminaire national annuel du programme d'Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques (EFESE) organisé par le MTE le 9 novembre 2020.

Des échanges ont eu lieu avec des partenaires organisateurs d'événements nationaux afin d'identifier des actions des Parcs pouvant être valorisées à l'occasion de ces événements. Exemple : webinaire OPEN sur « Comment intégrer les sciences participatives aux politiques publiques ? » organisé par l'UNCPIE le 10 décembre 2020 (intervention du Parc de Lorraine).

5.3 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

La commission "Biodiversité et gestion de l'espace" a contribué à différentes politiques publiques :

- projet de stratégie nationale pour les aires protégées 2030 : contribution au projet, échange en commission (réunion du 19 juin 2020) avec le MTE (la Fédération est membre du comité de pilotage du projet et des groupes de travail afférents) ;
- volet « Biodiversité sur les territoires, prévention des risques et renforcement de la résilience » du Plan de relance : présentation du volet par le MTE en commission (réunion du 22 septembre 2020) et relais auprès des Parcs des appels à projets afférents ;
- volet « Biodiversité » du projet de loi « 4D » (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Décomplexification) : échange à l'occasion d'une réunion inter Parcs le 18 mars 2020 ;
- mise en œuvre du plan national Loup : participation aux différentes réunions du Groupe national Loup et au groupe de travail sur les bovins (la Fédération est membre du Groupe national Loup) ;
- projet de Plan National d'Actions en faveur du lynx boréal (Lynx lynx) 2021 – 2030 : rédaction d'une contribution à la dernière version du PNA soumise à validation du comité de pilotage du 16 octobre 2020 (la Fédération est membre du comité de pilotage du PNA) ;
- Plan national d'actions « Plantes messicoles » : suivi de la mise en œuvre du PNA (la Fédération est membre du comité de pilotage du PNA) ;

- Plan national d'actions « France, Terre de pollinisateurs » : suivi de la mise en œuvre du PNA (la Fédération est membre du comité de pilotage du PNA) ;
- mise en œuvre de la Trame verte et bleue dans les Parcs : échange avec le Centre de ressources TVB, porté par l'OFB, sur le contenu d'un « Mooc TVB ». Une séquence du Mooc a été tournée dans le Parc Haute Vallée de Chevreuse ;
- proposition de loi sur les zones humides déposée en juillet 2020 faisant suite au rapport de la mission parlementaire Bignon/Tuffnell sur les zones humides publié en janvier 2019 : échange en commission (réunion du 22 septembre 2020), avec l'appui d'Olivier Cizel, juriste aux Éditions législatives, sur « Quel contenu pour une loi sur les zones humides ? » ;
- projet de décret sur l'exonération de compensation écologique pour les défrichements pour motif « patrimoine naturel et paysager » : contribution transmise au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et au ministère de la Transition écologique ;
- projet d'inventaire des sites à fort potentiel de gain écologique porté par l'OFB : échange en commission (réunion du 22 septembre 2020) avec Françoise Sarrazin (OFB) sur le projet ;
- appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'OFB sur les Atlas de la biodiversité communale : mise à disposition des Parcs dans l'espace « ressources réseau » des dossiers ABC portés par les Parcs, retenus dans le cadre de l'AMI entre 2017 et 2019 (6 dossiers retenus dans le cadre de l'AMI 2020 concernant des Parcs, pour 47 communes) ;
- dispositif « Territoires engagés pour la nature » porté par l'OFB : enquête auprès des Parcs sur leur rôle dans la mise en œuvre du dispositif ;
- dispositif « Entreprises engagées pour la nature » porté par l'OFB : échange en commission (réunion du 19 juin 2020) avec l'OFB sur la contribution possible des Parcs dans la mise en œuvre du dispositif ;
- projet de Plan national santé environnement 4 (PNSE4) : suivi de l'élaboration du plan (la Fédération est membre du groupe national Santé Environnement).

La Fédération participe aux réunions du comité national biodiversité et de ses commissions spécialisées « Aires et espèces protégées » et « Politiques de la biodiversité et territoires ».



5.4 CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES



La Fédération est membre du comité d'orientation du Concours des Pratiques agroécologiques, présidé par Philippe Noyau, au titre des Chambres d'agriculture. Le président de la Fédération est président d'honneur du comité (la Fédération a assuré la présidence du comité se sa création jusqu'en octobre 2019).

Le concours comprend un volet « Prairies – Parcs » (Prairies fleuries) mais également, depuis 2019, un volet « Agroforesterie ». L'animation nationale du concours est assurée par l'Assemblée des chambres d'agriculture et le Commissariat général agricole. A l'occasion des trois réunions annuelles du comité d'orientation, la Fédération a pu participer à l'établissement du règlement du concours, aux réflexions portant sur les actions à mener pour une meilleure intégration du concours dans les politiques publiques, etc.

Malgré le contexte sanitaire, le Concours des Pratiques agroécologiques a pu être organisé dans une trentaine de territoires (environ 1/3 des territoires qui s'étaient déclarés intéressés en janvier 2020). La plupart des territoires organisent soit le Concours Prairies – Parcs, soit le Concours Agroforesterie. Une dizaine de Parcs sont impliqués.

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de trois temps forts : la remise des prix au Salon international de l'agriculture (SIA) le 28 février 2020, la matinée d'échange à l'APCA avec les agriculteurs impliqués dans le concours (également le 28 février 2020) et un webinaire de présentation du concours à de futurs potentiels nouveaux territoires organisateurs (11 décembre 2020).

Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, était présente lors de la remise des prix au SIA le 28 février, aux côtés de Jean-Luc Poulain, président du SIA (Ceneca), Michaël Weber et de diverses autres personnalités. Ce moment a permis de mettre à l'honneur les agriculteurs et leurs pratiques, l'agro-écologie et les Parcs. Quatre des huit premiers prix ont été remis à des agriculteurs de territoires de Parcs (Aubrac, Baie de Somme Picardie maritime, Caps et marais d'Opale et Vosges du Nord).



Intercommissions

En 2020, l'accent a été mis sur des travaux avec d'autres commissions de la Fédération.

Exemples :

- en lien avec la commission « Vie culturelle, éducation, lien social » : lancement du projet « Défi familles à biodiversité positive », impliquant 8 Parcs retenus suite à un appel à manifestation d'intérêt (Aubrac, Avesnois, Ballons des Vosges, Golfe du Morbihan, Grands causses, Marais du Cotentin et du Bessin, Préalpes d'Azur et Vercors) et bénéficiant du soutien financier de l'OFB. 4 réunions ont été organisées entre juin et décembre avec les 8 Parcs pour monter le projet, travailler sur un visuel commun, sur le recrutement des familles, le contenu des futurs ateliers avec les familles, etc;
- en lien avec les commissions « Marque commerciale » et « Agriculture et alimentation » : rédaction d'une note « Marque Valeurs Parcs naturels régionaux et biodiversité - Le cas des produits agricoles et alimentaires »;
- en lien avec la commission « Forêt » : rédaction d'une note sur « Les paiements pour service environnementaux en forêt dans les Parcs » et co-animation d'un échange le xxx sur le retour d'expérience des Parcs et d'IPAMAC et le développement des Sylvotrophées
- en lien avec la commission « Agriculture et alimentation » : suivi du Concours général agricole des pratiques agro-écologiques;
- en lien avec la commission « Économie et tourisme » : organisation d'une formation à l'attention des agents des Parcs sur l'empreinte biodiversité des entreprises. Une 1ère séquence de la formation s'est tenue en visio le 17 décembre (environ 40 participants). GRTgaz et la CDC Biodiversité ont pu faire part de leur expertise à cette occasion. La seconde séquence est prévue en janvier 2021;
- en lien avec la commission « Communication » : appui à l'association Humanité & Biodiversité pour le montage d'un projet de documentaire « Êtres en transition », réalisé par François Stuck, et ayant vocation à être diffusé lors de conférences débats. Plusieurs lieux de tournage dans des Parcs ont été identifiés. La Fédération est partenaire de ce projet, qui met en avant des acteurs de la transition écologique et amènera les spectateurs à se demander « Pourquoi pas moi ? C'est possible, il/elle l'a fait, moi aussi je peux le faire et, en faisant ça, je donne un coup de pouce à la biodiversité » ;
- en lien avec la commission « Urbanisme, paysage, climat et énergie » : organisation d'un webinaire le 15 décembre sur « les Solutions fondées sur la Nature dans le domaine de la gestion des risques naturels dans les Parcs naturels régionaux » (environ 60 participants). Le comité français de l'UICN, l'OFB et l'Ademe ont pu faire part de leur expertise à cette occasion. Toujours sur le thème des Solutions fondées sur la Nature, une enquête a été lancée en novembre auprès des Parcs. Enfin, la commission « Biodiversité et gestion de l'espace » a apporté son concours aux travaux de la commission « Urbanisme, paysage, climat et énergie » sur « Zéro artificialisation nette »).

5.5 COORDINATION NATURA 2000 INTER-RÉSEAUX ET TERRITOIRES

Depuis 2019, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Réserves Naturelles de France et se sont associés pour développer une initiative conjointe visant à renforcer et soutenir les réseaux d'acteurs engagés dans le dispositif Natura 2000.

Animation du réseau des élus Natura 2000

Création du comité des élus Natura 2000

60 % des comités de pilotage sont actuellement présidés par un élu et plus de 13 000 communes sont concernées par un site Natura 2000 (données MTE).

Pour impliquer davantage les élus, un comité composé des représentants des trois têtes de réseaux mais également de 9 binômes élus/techniciens a été mis en place en 2020.

Ce comité, qui permet de mobiliser différentes expertises et expériences tant en termes d'animation et de gouvernance de sites Natura 2000 que de connaissance des dynamiques territoriales, a pour objectif de faire remonter la parole des élus au niveau national.

Deux réunions ont été organisées en visioconférence en 2020 (7 juillet et 17 décembre).

Ces premières rencontres ont ainsi permis d'identifier l'ancrage territorial de la politique Natura 2000 et le maintien des financements comme les actions à renforcer en priorité pour répondre aux besoins identifiés dans les territoires.

Désignation d'un porte-parole national

La réunion du comité des élus Natura 2000 du 17 décembre 2020 a été l'occasion pour Michaël Weber d'annoncer le nom de l'élu qui portera la parole du réseau au niveau national.

Jean-Luc Blaise, vice-président du Parc des Pyrénées catalanes, maire de la commune de Mantet et président de la Fédération des réserves naturelles catalanes a accepté la proposition des 3 têtes de réseaux d'endosser ce rôle. Celui-ci consistera à incarner et porter le positionnement des élus locaux dans le cadre des travaux conduits par le comité des élus Natura 2000.

Contribution aux évolutions des politiques publiques en faveur de la biodiversité

Retours d'expérience sur les Mesures agro-environnementales et climatiques dans les sites Natura 2000

Forts de leurs expériences dans la mise en œuvre des MAEC sur leurs territoires, les trois têtes de réseaux partenaires ont souhaité contribuer aux réflexions en cours sur la PAC post 2020 à travers un bilan et une analyse des principaux enjeux et besoins à prendre en compte dans le prochain dispositif des Mesures agro-environnementales et climatiques.

Ce document vient compléter l'étude publiée par la Fédération et les Parcs nationaux « Pour une PAC des territoires ». La synthèse de l'étude réalisée par la mission inter-réseaux a par la suite été valorisée sous la forme d'un cahier d'acteurs dans le cadre du débat public sur l'agriculture piloté par la CNDP (Commission nationale du débat public).

Stratégie nationale des aires protégées 2030

En 2020, les trois têtes de réseaux ont rédigé une note commune sur la prise en compte du réseau Natura 2000 dans la prochaine stratégie nationale des aires protégées 2030.

L'objectif, à travers les douze recommandations proposées, est de renforcer la contribution du réseau Natura 2000 à l'élaboration et au déploiement de cette nouvelle politique de préservation de la biodiversité.

Réunion de commission Biodiversité

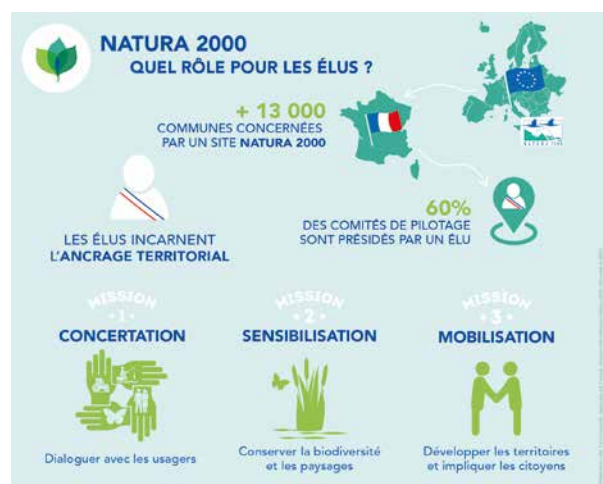


Communication

L'année 2020 a été marquée par la conception de la charte graphique de la mission inter-réseaux Natura 2000. Les trois têtes de réseaux souhaitaient, en effet, disposer d'un visuel spécifique qui soit distinct de celui utilisé par chaque réseau.



L'univers graphique nouvellement créé, a été décliné sous la forme d'une infographie. Destinée aux élus, elle a pour objectif de les sensibiliser sur leur rôle à jouer en tant que présidents de comités de pilotage de sites Natura 2000.



Un groupe collaboratif Natura 2000 a vu le jour en début d'année 2020 sur le site internet de la Fédération. Il enregistre une centaine d'adhérents qui sont, pour la grande majorité, des chargés de missions Natura 2000 affiliés à l'un des trois réseaux de gestionnaires.

Enfin, la Fédération a participé à plusieurs événements d'envergure régionale, nationale ou internationale en lien avec les actions conduites par la mission inter-réseaux :

- séminaire des animateurs Natura 2000 normands ;
- séminaire des animateurs Natura 2000 de la région Grand Est ;
- séminaire national Natura 2000 organisé par le ministère des Armées ;
- atelier d'échanges sur la gouvernance des sites Natura 2000 en mer ;
- webinaire sur la stratégie européenne de la biodiversité...

Implication dans le réseau Natura 2000 européen

En 2020, la Fédération a intégré la commission Natura 2000 d'Europarc. L'enjeu est de partager l'expérience du réseau Natura 2000 français à travers notamment la diffusion de « success stories » à l'ensemble des pays membres de l'union européenne.

Elle a également participé, en tant que membre de la délégation française, au séminaire biogéographique alpin organisé par la Commission européenne et le ministère de l'Environnement de Suède.

Gouvernance de la mission inter-réseaux

Afin d'organiser et de coordonner la mission d'animation Natura 2000 inter-réseaux, 3 réunions du Comité de directeurs (Codir) et 2 réunions du Comité de pilotage (Copil) ont été organisées en 2020.



Valeurs Parc naturel régional

La commission s'est réunie à cinq reprises au cours de 2020 (20 février, 14 mai, 1^{er} juillet, 17 septembre et 8 décembre).

2020 a été la 5^e année du déploiement de la nouvelle marque « Valeurs Parc naturel régional ». Dans ce cadre, le travail de la Commission a essentiellement porté sur :

- la mise en place du 5^e plan de déploiement de la marque essentiellement autour des actions de communication : la 3^e édition de l'opération « Grand pique-nique des Parcs » avec campagne sur les réseaux sociaux, organisation de nouveaux voyages « influenceurs », reconduction du partenariat avec M6 dans le cadre de l'émission M6 « Les grands duels de Top Chef » et opportunité de croiser la marque avec des actions de communication des Parcs (Livre Hachette et opération de partenariat avec la Poste).
- l'accompagnement collectif aux Parcs dans la mise en place de la marque grâce à la fin du travail sur l'argumentaire (sortie d'une vidéo), les formations/échanges à distance sur les thèmes de l'audit, de l'animation des bénéficiaires, de l'accompagnement des filières territoriales, de la communication et l'appui au développement de partenariat inter-Parcs notamment avec des agences de voyage ;
- la dispensation de conseils individuels aux Parcs dans le cadre de la montée en puissance de leur attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » ;
- la poursuite du travail de validation de ces marquages et de nouveaux référentiels sectoriels d'audit par la commission nationale.

6.1 ACTIONS DE PROMOTION

Le Grand pique-nique

Le plan de déploiement, et en particulier la campagne sur réseaux sociaux, s'est une nouvelle fois appuyé sur l'opération « Grand pique-nique des Parcs ».

Cette année, nous avons renouvelé le graphisme de l'opération (plus familiale et plus jeune).

Malgré le contexte de crise sanitaire, 26 pique-niques ont été organisés sur les mois de septembre et octobre qui ont rencontré du succès malgré les conditions particulières.

Le visuel a été décliné sur les différents outils de communication de la Fédération et des Parcs avec la fourniture de plusieurs supports (bannières web, gif animé pour utilisation sur les réseaux sociaux, affiche A3, visuel de type macaron permettant de « labéliser » les manifestations des Parcs comme manifestations associées au grand pique-nique).

La promotion a été réalisée comme les autres années sur le site « Consommer Parc » avec une présentation de la programmation et une carte interactive des pique-niques. Cette année, la campagne sur Facebook a été gérée en interne à la Fédération au sein du pôle « Communication ». Différentes actions ont été engagées dans le cadre de la campagne : lancement de 2 hashtags (Grands pique-niques et Valeurs Parc), publication hebdomadaire de posts, programmation de publicités ciblées et création d'audience par mots clés et centres d'intérêt et par géo-localisation. L'action sur les réseaux sociaux a porté sur la collecte de photos, récits, portraits et anecdotes dans les Parcs et la diffusion de posts thématiques basés sur des événements de l'année.



Cette année, le grand pique-nique a connu des résultats plus qualitatifs et la marque a été mieux identifiée.

Comme pour les deux années précédentes, des produits ont été conçus à l'effigie de la marque et adressés aux 56 Parcs. En 2020, le choix s'est porté sur 2 oriflammes et une vingtaine de sacs cabas et de cagettes en chanvre. Ils ont vocation à être utilisés lors des pique-niques mais aussi à l'occasion d'autres manifestations organisées par les Parcs.

Voyages influenceurs

Trois voyages d'influenceurs ont été organisés en début d'été :

- dans les Pyrénées catalanes du 30 juin au 5 juillet avec « les Globe blogueurs »
- en Vexin Français du 9 au 11 juillet avec le web magazine « Ma Famille Zen ».
- Le 3^e s'est déroulé dans les Monts d'Ardèche du 8 au 10 octobre à nouveau avec le web magazine « Ma Famille Zen ».
- Les résultats sont positifs (très bon impact sur les réseaux sociaux des productions). Le choix de retenir des influenceurs connaissant les Parcs a contribué à ces résultats.

Suite à l'organisation de ces voyages influenceurs, un certain nombre d'enseignements a été tiré dans une note rédigée pour le réseau. Elle permet de préciser les différents profils d'influenceurs (typologie, positionnement, supports utilisés). Elle liste des conseils à destination des Parcs dans l'organisation de voyages (avant, pendant et après). Enfin, elle évoque quelques éléments budgétaires en fonction du type de prestations.

Le partenariat avec des médias nationaux

Un partenariat a été conclu en 2019 avec M6 pour la diffusion en 2020 de 2 émissions dans le cadre de Top Chef : les grands duels.

La commission avait décidé de poursuivre ce partenariat qui permet de s'attacher à la fois au développement national de la marque mais aussi à son essor local.

Le choix des produits en 2020 a porté sur le cresson du Parc du Gâtinais français (présence d'un producteur sur le plateau) et sur la viande bovine du Parc de Brière (présence de la chargée de mission du Parc). Le tournage des émissions s'est fait en cette fin d'année pour une diffusion en mars ou avril 2021.

Les principaux enseignements tirés :

- Impact en termes de notoriété sur les Parcs concernés (valorisation d'un produit avec retour d'image intéressant, forte exposition en nombre de téléspectateurs)
- Partenariat incitatif intéressant pour les Parcs (négociation du coût, accompagnement auprès de M6, cofinancement FPNRF – Parc)

Nouveau site Internet « Consommer Parc »

Dans le cadre de la refonte du site internet de la Fédération, une réflexion spécifique à l'espace « Consommer Parc » a été engagée. Celui-ci a travaillé sur le contenu et le rubriquage de l'espace professionnel, appelé désormais « Obtenir la marque ».

Il est composé de 3 rubriques :

- Comment rejoindre la marque ? Avec présentation d'un processus à étapes avec l'annuaire des référents dans les Parcs pouvant accompagner les futurs bénéficiaires
- Comment fonctionne la marque ? Liste non exhaustive des produits et services marquables, présentation de la convention d'utilisation, contrat passé entre le Parc et les entreprises, précision sur le processus d'accompagnement du Parc dans le cadre du marquage
- Quels bénéfices de la marque ? Pour les professionnels et vu sous l'angle du partage de valeurs avec les consommateurs avec présentation des plaquettes réalisés

Ces messages sont agrémentés de paroles de bénéficiaires et de vidéos tournées par les Parcs.

Opérations relatives aux séjours marqués

Après validation par la commission marque du référentiel « séjours » en 2018, nous avons conçu un processus adapté pour les séjours commercialisés par des agences ou tours opérateurs travaillant avec plusieurs Parcs en mutualisant une partie de l'audit au plan national.

Ce processus a été testé auprès d'Escursia qui commercialise à ce jour 14 séjours marqués dans 8 Parcs et a identifié une rubrique « Parc naturel régional » au sein de son catalogue.

De plus, des Parcs étaient déjà engagés dans la construction de séjours ou se sont lancés depuis dans ce type de démarches (séjours créés avec la marque comme pour le Parc du Queyras (9) ou séjours déjà existants et souhaitant s'inscrire dans la marque comme pour les Parcs de Brenne (7) et de Pyrénées catalanes (10).

Exemple de séjour dans le Parc des Pyrénées catalanes : « En train jaune » (sans voiture) à la découverte du patrimoine Unesco du Parc commercialisé par la SNCF TER Occitanie. Celle-ci s'est lancée depuis 3 ans dans la promotion de la mobilité durable en lien avec les déplacements touristiques et de loisirs. Une communication de ce séjour à grande échelle (affiches en gares, site SNCF, actions presse et numérique) a été orchestré.

Construction d'un catalogue de produits de communication sur la marque

Inventaire des fabricants de différents supports de type plaques, sacs, kits pour activité de pleine nature, supports de présentation, petits panneaux avec info sur les principales caractéristiques et les prix de ces produits et de produits « durables », « éthiques » susceptibles d'être utilisés par les bénéficiaires de la marque.

Actions de communication en situation de crise sanitaire

Plusieurs actions ont été engagées :

- Envoi d'un dossier de presse en partenariat avec le réseau national des Stations vertes à la suite du premier confinement de mars. Notre communication a porté largement sur l'offre touristique marquée. Par la suite, nous avons aussi croisé nos communications plus institutionnelles par la parution d'un encart sur les Parcs (et en particulier sur la marque « Valeurs Parc » dans le flyer/carte des Stations vertes) et inversement d'une information partenariale de Station verte dans la future revue « Parcs ».
- Rédaction d'un guide à destination des professionnels touristiques dans les Parcs afin de les aider à communiquer sur les postures et démarches à conduire dans l'objectif de se protéger contre le virus tout en restant fidèle aux valeurs de la marque et des Parcs.

Régime dérogatoire pour les pré-enseignes des produits du terroir marqués

La marque « Valeurs Parc naturel régional » a été officiellement reconnue comme un des signes ouvrant droit au régime dérogatoire de pré-enseignes hors agglomération, accordé aux produits du terroir. Les Parcs peuvent faire librement le choix de favoriser ou non cette communication sur la signalisation routière.

Autres actions de communication impliquant la marque

- Sortie du livre avec Hachette en septembre. Il a permis de mettre en valeur 125 produits marqués.
- Partenariat avec la Poste : dans le cadre de l'édition de 130 000 boîtes Colissimo et enveloppes prêt-à-poster vendus dans 4 000 bureaux de poste, nous avons intégré un jeu concours qui a permis d'offrir 4 séjours marqués d'une valeur de 2 200 € (deux séjours en Queyras en lien avec Destination Queyras, un en Scarpe-Escaut en lien avec Escursia et un en Brenne avec Destination Brenne).

6.2 APPUI AUX PARCS DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA MARQUE

Formation/échange

La Fédération propose chaque année une offre de formation inter-Parcs. Cette année, le séminaire de formation/échange n'a pas pu se tenir comme prévu en novembre dans le Parc du Haut-Languedoc. À la place, ont été organisées 2 séries de sessions de formation/échange à distance d'une demi-journée portant sur :

- **l'audit** (en mai et juin)
- **l'animation** : animation de collectifs d'acteurs, processus d'audit, les filières territoriales, la communication (en novembre et décembre).

Rappel du programme

- **15 mai** : Découverte de la marque Valeurs Parc
- **19 et 25 mai** : Réaliser un audit-conseil efficace dans mon Parc en tourisme et sur les produits
- **16 et 18 juin** : Ma vie d'auditeur/de chargé de mission marque : difficultés et solutions en tourisme et sur les produits
- **3 novembre** : Animation d'un réseau de bénéficiaires de la marque
- **5 et 26 novembre** : Travailler sur la marque sur les séjours, au niveau d'une filière agriculture et dans le cadre de la marque
- **10 décembre** : Création de contenu autour de la marque sur réseaux sociaux

Les 12 ateliers ont réuni un total de 381 participants.

Moyenne de participants : 40 (maximum : 64)

Moyenne de Parcs présents : 28 (maximum : 49)

Évolution des critères de marquage agricole

Marque et projet « Destination Parcs »

En choisissant le positionnement « utopie rurale », la Fédération a privilégié celui qui ressemble le plus à ce que sont les Parcs. Il s'appuie donc sur les valeurs qui ont fondé la marque « Valeurs Parc naturel régional » traduites notamment en matière de tourisme : slowtourisme, tourisme pour tous, circuits de proximité.

L'offre de prestations et de produits marqués sera certainement la base des séjours et activités positionnés sur « l'utopie rurale » dans une approche davantage marketing et ciblée de façon homogène. Dans l'avenir, le marquage de prestations et de produits permettra de continuer à alimenter l'offre « Destination Parcs » qui a vocation à s'étoffer dans les Parcs.

De plus, le travail conduit dans le cadre de l'opération « Destination Parcs » et notamment la communication faite autour a montré que les opérateurs touristiques faisaient désormais très facilement et directement le lien



entre les attentes d'une partie de la clientèle (recherche d'expériences et de sens, logique apprenante autour des notions de territoires qui s'engagent avec leurs acteurs dans les transitions écologiques/énergétiques/socio-économiques...) et les Parcs naturels régionaux. Il sera important de convertir ce fort intérêt d'opérateurs touristiques (notamment un certain nombre de candidats non retenus dans l'appel « Destination Parcs ») en favorisant les partenariats entre eux et les Parcs. Cela pourra se faire en particulier grâce à la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

Enfin, il est primordial que nous fassions converger l'ensemble des actions de communication « projet » et « produits » en capitalisant l'effort de promotion menée sur la marque « Valeurs Parc » et la Destination Parcs, le tout boosté par la communication institutionnelle des Parcs qui continuera à alimenter la promesse générale des Parcs, source d'imaginaire pour le public.

Dans cet esprit, le budget de la marque est venu en appui de la mise en œuvre du projet « Destination Parcs ».

Renforcement ou création de partenariats

La marque gagne en notoriété. Cela nous amène à échanger avec des partenaires afin d'envisager des collaborations à conforter ou à créer dans le futur.

- **En agriculture**, avec l'INAO dans le domaine de l'articulation avec les signes officiels (AOP/IGP, AB) et la Fédération nationale de l'Agriculture biologique et avec le ministère de l'agriculture pour le croisement avec HVE (Haute valeur environnementale).
- **Syndicat national des accompagnateurs en montagne**
Après le travail partenarial engagé avec Qualinat (guides nature), une réunion a été organisée avec le Syndicat national des accompagnateurs de montagne le 7 décembre. Elle a permis de constater que les objectifs du SNAM et de la Fédération des Parcs convergeaient (volonté de développement de séjours montés avec des accompagnateurs de montagne).
- **Rapprochement avec Esprit Parc national**
Le groupe de travail entre les 2 têtes de réseau (Fédération des Parcs et OFB) s'est réuni régulièrement durant l'année afin d'échanger sur l'actualité des deux marques et de préparer de futures actions en commun : commande de supports à l'effigie de la marque, lobbying, réflexion sur thème partagé à enjeu (ex : surfréquentation touristique), les activités de pleine nature (projet Life OFB, PNRSN), évaluation de l'impact de la marque... Le partenariat a pris tout son sens en particulier à l'occasion du lancement de l'étude marketing sur les Parcs alpins (régionaux et nationaux).
- **Convention avec l'IREST** (Université Paris Sorbonne tourisme) dans le cadre du partenariat avec le ministère de la Culture : elle a permis à trois groupes d'étudiants en master 2 de réaliser des enquêtes auprès d'entrepreneurs bénéficiaires de la marque sur chacun de trois Parcs d'Île de France sur leurs pratiques et leurs attentes vis-à-vis de la marque.

Dérogation possible à la règle des contributions annuelles des bénéficiaires de la marque

La commission marque nationale a autorisé les Parcs qui le souhaitent à exonérer leurs entreprises bénéficiaires de la marque de leur cotisation 2020 dans le contexte exceptionnel de crise sanitaire. Elle a laissé à chaque Parc le soin de les informer et de procéder aux modalités nécessaires en cas de dérogation.

Suivi des projets d'attribution de la marque par les Parcs

En plus du travail sur les questions stratégiques nationales, la Commission marque veille à la cohérence de l'utilisation de la marque avec le Règlement d'usage commun. A cet effet, elle valide les projets de marquages proposés par les Parcs lors des cinq réunions organisées en 2020.



Cette année, 30 projets de marquage ont été présentés par 21 Parcs.

Marquages proposés par les Parcs en 2020

Tourisme (17)

- APN des Causses du Quercy
- Prestations accompagnées en Aubrac
- Prestations d'accompagnement en Lorraine
- Sorties nature accompagnées, APN, visites guidées et sites de visite du Gâtinais français
- Visite de sites de Brière
- Restauration en Forêt d'Orient
- Séjours en Pyrénées catalanes
- Séjours en Brenne
- Séjours en lien avec Escursia (8 Parcs : Scarpe-Escaut, Armorique, Avesnois, Ballons Vosges, Forêt Orient, Loire – Anjou – Touraine, Pyrénées ariégeoises, Pyrénées catalanes)

Artisanat (4)

- Rénovation du bâti en Haut-Jura
- Savons en Gâtinais français
- Eau dans les Vosges du nord
- Bière du Marais poitevin

Agriculture (9)

- Thé d'Aubrac
- Farine en Gâtinais français
- Farine de châtaigne de Corse
- Châtaigne du Périgord – Limousin
- PPAM et fruits / légumes des Causses du Quercy
- Canard Duclair des Boucles de la Seine Normande
- Pâtes du Marais poitevin
- Miel du Vercors
- Miel de Corse

De plus, 13 projets finalisés après présentation en commission et 25 actualisations de marquages.

Depuis le lancement de la nouvelle marque, près de 130 projets de marquage nouveaux ont été présentés par des Parcs. Au total, 46 Parcs proposent des produits et services marqués à ce jour proposés par 2500 entreprises bénéficiaires.

Dans le cadre du déploiement de la nouvelle marque, la Fédération est intervenue en appui/conseil aux Parcs à titre individuel mais aussi dans en poursuivant le travail d'élaboration de référentiels sectoriels avec deux validations pour la bière et pour l'eau (actualisation). Par ailleurs, nous avons poursuivi le travail autour des produits de la mer au sein du groupe « Parcs littoraux ».

Point sur l'actualisation des anciens marquages des Parcs

Au terme de la période de transition entre l'ancienne marque et « Valeurs Parc naturel régional », les Parcs devaient rejoindre le cadre de la nouvelle marque.

La Fédération a travaillé à nouveau avec les Parcs concernés pour faire en sorte que l'ensemble du réseau soit en cohérence avec le nouveau cadre en vigueur.

Sur les 46 Parcs ayant attribué la marque, une moitié était « conforme » par rapport aux nouveaux marquages.

Nous avons poursuivi ce travail de régularisation sur le 2^e semestre 2020.

Intercommission

En 2020, le travail en inter-commissions a été particulièrement intense et cela en lien avec plusieurs commissions :

- « **Biodiversité et gestion de l'espace** » et « **Agriculture et alimentation** » concernant le copilotage du travail d'évolution des critères de marquage agricole et en particulier sur la rédaction d'une note « Marque Valeurs Parc naturel régional et biodiversité - Le cas des produits agricoles et alimentaires ». Le travail a été présenté dans les 3 commissions et a occasionné la présence de membres des 2 autres commissions lors de réunions de la commission « Marque »
- « **Agriculture et alimentation** » en rapport avec les actions touchant au volet agricole de marque et en particulier les formations conduites à distance, les relations avec les organismes en charge des signes officiels agricoles et le suivi des marquages proposés par les Parcs
- « **Communication** » pour toutes les actions de communication du plan de déploiement de la marque
- « **Urbanisme, paysage, énergie, climat** » sur le dossier relatif au régime dérogatoire pour les pré-enseignes des produits du terroir marqués

Économie et tourisme

En 2020, la Commission « Economie et tourisme » s'est réunie le 18 février et a abordé trois thèmes principaux :

- la démarche d'appui à l'émergence d'activités innovantes,
- la poursuite de la feuille de route sur « Économie et biodiversité » et notamment la capacité des Parcs à s'inscrire dans le cadre du dispositif « Entreprises engagées pour la nature » proposé par l'OFB,
- la mise en œuvre de la feuille de route du cadre stratégique commun en matière de tourisme et de loisirs.

À la suite de la crise sanitaire, cette année a été marquée par la volonté de la Fédération de participer directement au plan de relance du Gouvernement ou de façon induite à l'effort de relance, au travers ces 3 axes de travail prioritaires :

7.1 ÉMERGENCE D'ACTIVITÉS

Dans le cadre du plan de relance, la Fédération a mobilisé son réseau afin de faire remonter des projets pouvant intégrer ce plan avec l'aide de la Caisse des dépôts /Banque des territoires. Cela a conduit à la réalisation d'un tableau de présentation de 54 projets regroupés dans des rubriques « Biodiversité », « Tourisme durable », « Énergie », « Matériaux biosourcés », « Alimentation », « Logement », « Filières locales ».

La Fédération participe au comité de pilotage national du dispositif du plan de relance « Fonds tourisme durable », piloté par l'Ademe. L'objectif est de favoriser la mobilisation le dispositif sur les territoires. Celui-ci doit permettre de soutenir des restaurateurs et des hébergeurs à mieux intégrer le tourisme durable dans leurs activités.

Au final, la moitié du réseau s'est porté candidat à l'animation du dispositif sur leur territoire, soit en portant eux-mêmes une candidature (souvent en partenariat avec les ADT, les consommateurs...) soit en participant à une proposition en relais d'un chef de file.



La Fédération se portera également candidate dans le cadre de l'appel à projets lancé sur la ligne « Slowtourisme » pilotée avec la DGE au travers le projet « Destination Parcs ».

L'appui aux Parcs volontaires s'est également poursuivi dans le cadre du dispositif « EnTer » proposé par la Caisse des dépôts/Territoires conseils.

Le 2^e axe de travail sur la question de l'appui à la création d'activités est traité depuis deux ans au travers l'opération « Innover à la campagne, j'entreprends là où j'ai envie de vivre ». Il s'agit d'un concours à la création d'entreprises en milieu rural orienté sur des projets innovants à différentes titres (technologiques, sociales, environnementales, commerciales / marketing...).

La 2^e édition lancée en 2019 a vu l'organisation de sa remise des prix début 2020. Nous avons été destinataires de 42 candidatures d'entreprises issues de 26 Parcs. Sept entreprises ont été nominées au prix spécial « Parc naturel régional ».

Au terme des délibérations du jury « Parc », l'entreprise Amaltup (Loire – Anjou – Touraine) a été désignée lauréate de l'édition 2019. La société conçoit, fabrique (avec appel à sous-traitance) et commercialise des produits innovants à base de lait de chèvre.

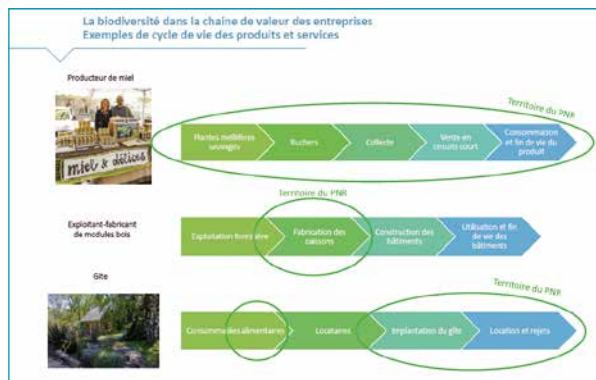
Les nominés ont l'objet d'une valorisation (presse et radio nationales et les réseaux sociaux) mais aussi sur d'autres supports (article dans le magazine Parcs). La remise des prix s'est déroulée le 24 janvier au Pont du Gard en présence des nominés du prix « Parc », des autres lauréats et de grands chefs d'entreprise.

La 3^e édition a été lancée en décembre 2020. Elle est ouverte à des candidatures d'entreprises jusqu'au 10 mars 2021 et fera l'objet d'une remise des prix fin mai.



7.2 BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de la feuille de route de 2017 sur le thème « Biodiversité et économie » en mettant l'accent sur la formation des chargés de mission des Parcs.



Cette année a été abordée la question de l'empreinte des entreprises sur la biodiversité.

Cette formation s'est déroulée en 2 sessions de 3 heures à distance : la première le 17 décembre 2020 et la seconde le 12 janvier 2021. Elle a réuni une quarantaine de techniciens d'une vingtaine de Parcs. Notre objectif de rassembler des profils de missions différentes a été atteint car étaient présents des chargés de mission « Agriculture », « Tourisme », « Développement » mais aussi « Environnement ».

Désormais, il est prévu d'élaborer une proposition de plan d'actions au sein des Parcs dans l'idée d'aider à expérimenter des démarches territoriales, collectives notamment avec des entreprises du territoire.

Ces démarches nécessitent un travail d'adaptation pour adapter les démarches existantes aux contextes des Parcs (outils de sensibilisation, de diagnostic et d'accompagnement mais aussi de dispositifs existants comme celui « Entreprises engagées pour la nature »).

Nous poursuivons donc la discussion avec le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Office français de la biodiversité (OFB) engagée depuis le début 2020 sur un plan d'actions en direction des entreprises en lien avec la biodiversité au sein du réseau des Parcs.

7.3 TOURISME DURABLE ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Cadre stratégique commun en tourisme et sports de nature

La Fédération a poursuivi en 2020 le travail de mise en œuvre du cadre stratégique commun.

Nous avons travaillé en 2020 la phase de modélisation pour la construction et la mise en marché de l'offre touristique « Destination Parcs ».

Un comité de pilotage a été constitué au sein duquel nous retrouvons, les Parcs pionniers, des partenaires régionaux des Parcs (CRT/Régions) et l'incubateur. Il s'est réuni de nombreuses fois pendant l'année.

5 principales étapes ont été franchies en 2020 :

- **Étape n°1 :** Finalisation de la réflexion sur la modélisation des modes de management et de fonctionnement économique de la « Destination Parcs » à l'échelle nationale (sur la base d'une proposition de 3 scénarii de mise en marché) : de janvier à avril 2020
- **Étape n°2 :** À partir de cette modélisation, choix du scénario arrêté en bureau de la Fédération du 13 mai 2020 : portage par une entreprise dédiée construite sur un modèle intrapreneurial, accompagnée par un incubateur touristique, s'appuyant sur au moins 10 Parcs pionniers, le tout constituant un « Lab », organe agissant de « Destination Parcs »
- **Étape n°3 :** Recrutement des Parcs pionniers dans le cadre d'un AMI / choix de 15 Parcs, fait le 15 octobre
- **Étape n°4 :** Choix d'un incubateur pour accompagner l'émergence de l'intrajour : Slowtourisme Lab (choix fait le 12 novembre)
- **Étape n°5 :** Recherche d'un porteur de l'intrajour : lancement de l'appel à candidature avec Slowtourisme Lab le 11 janvier 2021 (préparation sur novembre/décembre 2020).

Positionnement des Parcs au sein de la charte européenne du tourisme durable (CETD)

Conformément aux engagements pris au sein de la section francophone, nous avons travaillé à créer des passerelles entre la CETD et la marque « Valeurs Parc naturel régional » afin de proposer une démarche permettant de renforcer le partenariat avec des acteurs privés. Le croisement des référentiels réalisés permet de proposer une démarche allégée aux tours opérateurs adhérents à la CETD.

Échange d'expériences à l'occasion du séminaire annuel tourisme/sports de nature

En remplacement du séminaire annuel, nous avons organisé plusieurs sessions de formation/échange à distance autour de la marque qui ont abordé assez largement des problématiques touristiques : animation de collectifs d'acteurs, processus d'audit, les séjours, la communication (cf bilan de la commission marque).

Animation du réseau autour du lancement du dispositif « Fonds tourisme durable »

Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a lancé un dispositif d'accompagnement des restaurateurs et hébergeurs.

La Fédération fait partie du Comité national de concertation qui vise à favoriser la mobilisation des réseaux dans l'animation de ce dispositif. La moitié du réseau s'est positionné en candidatant en tant que chef de file ou relais.

Effort de communication touristique post confinement

À la suite au premier confinement, la Fédération s'est associée à la campagne nationale conduite par Atout France « Cet été, je voyage en France ». Celle-ci a permis de participer à la communication relayée sur le « mur social » du portail d'Atout France.

Gestion des activités de pleine nature au sein des Parcs

La Fédération a contribué à 2 démarches impulsées par le Pôle relais national sports de nature :

- Le lancement de la version 2 du dispositif « Suricate » permettant une surveillance des incidences par les pratiquants d'activités de pleine nature afin de corriger celles-ci.
- Sur ce point, la Fédération a informé les Parcs de la possibilité pour eux de s'inscrire dans ce dispositif tout en accompagnant leur réflexion concernant l'opportunité et leur positionnement qui n'est pas forcément le même selon les territoires. Après une note de cadrage, une réunion a été organisée avec 25 Parcs intéressés et le Pôle relais national.
- La conduite d'un projet « Outdoor vision » qui doit permettre de mieux appréhender les flux de praticiens d'activités sur les sites.

Étude marketing sur le tourisme ornithologique dans les Parcs

La Fédération a suivi le lancement et la mise en œuvre de l'étude inter-Parcs (8 Parcs concernés) qui vise à proposer une stratégie marketing autour de la filière touristique « ornithologique » pour les Parcs auprès de 3 pays (Grande-Bretagne, Pays-Bas et Belgique).



La présence de la Fédération doit permettre de croiser les résultats de cette étude et l'engagement du réseau dans le projet « Destination Parcs ».

Tourisme, médiation des patrimoines et numérique dans les Parcs

En préparation d'une intervention dans le cadre du premier salon « Héritech » du 16 octobre, une enquête a été conduite au sein du réseau afin de connaître la posture des Parcs en matière de recours au numérique en matière de médiation et de valorisation touristique des patrimoines. Cela a permis un retour d'expériences des Parcs sur ce thème.

Participation de la Fédération à « France patrimoines et territoires d'exception »

À la suite de la création de l'association dans laquelle nous sommes liés à 7 réseaux patrimoniaux (Sites et cités remarquables de France, Plus beaux villages de France, Petites cités de caractère de France, Grands sites de France, Les Plus Beaux Détours de France, Ville et Métiers d'Art), nous avons contribué à préparer le premier projet d'envergure : une exposition au Sénat qui doit se dérouler en 2022. Dans le prolongement de celui-ci, un partenariat a été créé avec le magazine « Détours en France » dans le but d'alimenter les 7 prochains numéros de 2021 avec une information consolidée des membres des 7 réseaux composant « France patrimoines et territoires d'exception » en région.



Intercommission

En 2020, le travail en intercommissions a été particulièrement intense et cela en lien avec plusieurs commissions :

- **« Biodiversité et gestion de l'espace »** : concernant en particulier la coorganisation de la formation à l'attention des agents des Parcs sur l'empreinte biodiversité des entreprises
- **« Communication »** : participation à la commission afin de l'informer et de préparer la valorisation du projet « Destination Parcs » en 2021
- **« Culture, éducation et lien social »** dans le cadre de l'administration de l'enquête sur « Tourisme, médiation des patrimoines et numérique dans les Parcs »

Agriculture et alimentation

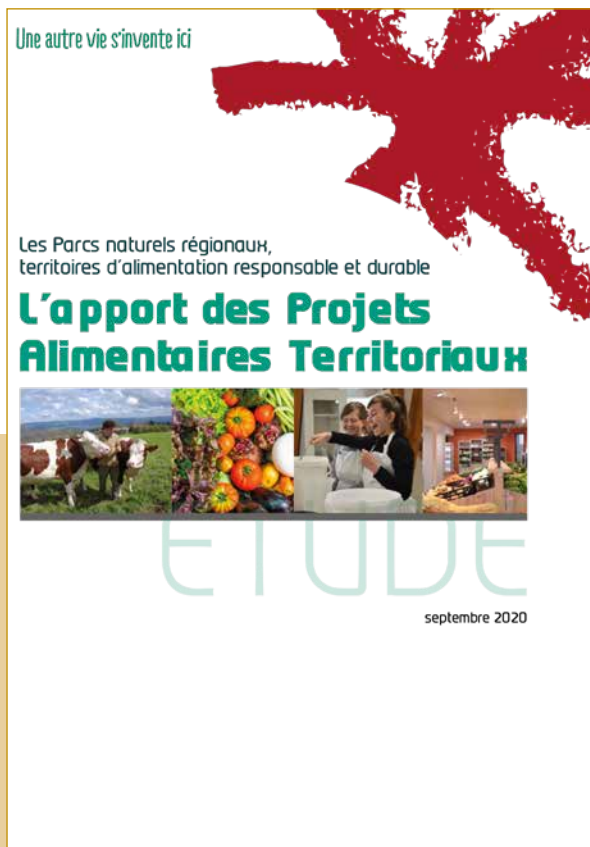
8.1 ALIMENTATION, LES PARCS, TERRITOIRES D'UNE ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE

Le projet national sur l'alimentation porté par la Fédération durant 2 ans avec son partenaire RESOLIS est arrivé à son terme. Ce projet, lauréat du PNA 2018 – 2020 s'intitule « Système d'observation, d'accompagnement et d'appui aux initiatives et aux dynamiques territoriales de transition alimentaire au sein du réseau des Parcs naturels régionaux ». Plus de 180 initiatives d'alimentation responsable et durable (IARD) et mesures de politique publique en faveur de l'alimentation responsable et durable (MESARD) ont été repérées au sein des 12 Parcs-pilotes ayant participé au projet. Une analyse plus poussée des processus et des initiatives de transition alimentaires a été réalisée à titre expérimental sur 3 Parcs (Queyras, Perche et Boucles de la Seine Normande). Le processus d'observation est encore en cours et se poursuit avec d'autres Parcs volontaires grâce à l'appui du ministère de l'Écologie qui a permis d'entraîner 3 Parcs supplémentaires dans le dispositif en 2020 (Corse, Pilat et Montagne de Reims) et d'initier une étude sur la création d'une SCIC foncière dans le Parc du Queyras. La Fédération a participé le 9 décembre à la restitution auprès des acteurs du territoire organisée par le Parc de la montagne de Reims.

Le projet national a également abouti à différentes productions coréalisées avec RESOLIS :

Sur l'ensemble des Parcs

- Un plaidoyer « les Parcs territoires d'une alimentation responsable et durable » signé par les présidents de Parcs
- Une étude sur l'apport des PAT aux stratégies agricoles et alimentaires des Parcs naturels régionaux, réalisée en collaboration avec des étudiantes de Sciences Po avec 48 fiches Parcs (sur les 56 PNR), retraçant les actions menées par chacun dans les domaines agricole et alimentaire
- Un webinaire de présentation des résultats et réflexions organisé le 22 septembre 2020, réunissant plus de 100 participants et dont la vidéo et la présentation sont disponibles sur les sites de RESOLIS et de la Fédération
- Un guide retraçant l'approche méthodologique et les différents outils développés et mis en œuvre
- Un document de synthèse



Sur les Parcs pilotes

- Plus de 180 initiatives d'alimentation responsable et durable observées dans 12 Parcs et publiées dans l'observatoire RESOLIS
- Des mini-observatoires, implantés sur le site internet des Parcs ayant mené le recensement d'initiatives, permettant de cartographier les initiatives et de disposer des informations recueillies. Toutes les initiatives sont également accessibles sur le site de la Fédération.
- 7 catalogues thématiques d'initiatives sélectionnées parmi les 180
- Analyse des dynamiques territoriales dans 3 Parcs-pilotes



La Fédération a également été auditionnée le 10 mars par le CESE dans le cadre de son projet d'avis « Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires ».

La Fédération participe également au Comité technique sur l'évaluation environnementale des Projets alimentaires territorialisés piloté de par le CGDD.

La Fédération participe également au Comité d'orientation du projet TETRAA porté par la fondation Nina Carasso et AgroParisTech. Sept territoires ont été retenus sur ce projet de transition agricole et alimentaire doté d'importants moyens dont le Parc naturel régional du Queyras.

La Fédération est également membre de la Section CTPS RPG du ministère de l'agriculture. Cette section vise à la Conservation des Ressources phylogénétiques.

8.2 AGROÉCOLOGIE : RENFORCER ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES ET FAIRE LE LIEN AVEC UNE ALIMENTATION RESPONSABLE, DURABLE ET RELOCALISÉE

Nous avons une convention avec le ministère de l'Agriculture qui permet d'animer le réseau sur ce sujet.

Dans ce cadre nous diffusons deux fois par an une lettre d'infos, Agroécologie Parcs, visant à mettre en valeur les actions de notre réseau sur le sujet. Les lettres portaient respectivement sur :

- la certification Haute valeur environnementale
- la prospective agricole et territoriale

Nous avons mené un travail de prospective sur 4 Parcs avec le Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne (BASIC). Ce travail vise à évaluer le potentiel agricole et nourricier des territoires et à en déduire des scénarios prospectifs pour l'agriculture et l'alimentation. Il s'appuie sur l'outil PARCEL. Il a été présenté aux partenaires du Parc du Luberon lors d'un webinaire coorganisé le 30 novembre FPNRF-PNR Luberon (50 participants). Il servira dans la rédaction de la nouvelle charte du Queyras et pour étayer le projet alimentaire territorialisé du Perche. D'autres Parcs sont intéressés par ce dispositif dont les résultats ont été présentés à l'occasion d'un webinaire organisé le 2 septembre 2020 (60 participants).

Les bases d'un projet de convention avec la Fédération nationale de l'agriculture biologique ont été posées. Un questionnaire auprès des deux réseaux a permis de préciser les collaborations existantes et d'affiner les besoins. Ce questionnaire montre des bonnes relations mais un besoin de renforcer les projets communs et de partager des moyens financiers. Les Parcs attendent par ailleurs un positionnement de la Fédération sur l'agriculture biologique. Un temps d'échange entre les élus des deux Fédérations le 15 septembre a validé le principe d'une future convention et priorisé quelques thématiques de travail : filières territoriales durables, alimentation, label bio+ etc.

Sur les filières territoriales on voit un besoin monter, lié à une attente citoyenne et aux projets que mènent les Parcs sur les Projets alimentaires territorialisés. Relocaliser l'alimentation, augmenter notre souveraineté alimentaire nécessite une agriculture diversifiée et des outils de transformation. Une journée sur ce sujet a été organisée le 26 novembre. Elle a permis de faire connaître le travail réalisé par la FNAB sur les filières territorialisées, le projet national Tricolor sur la laine et le projet d'organisation de filière venaison sur le Parc des Ardennes. L'après-midi des échanges sur des exemples de filières dans la marque « Valeurs Parc naturel régional » a permis d'illustrer comment développer des filières dans le cadre de la marque et quels en sont les principaux freins. La Fédération a par ailleurs participé le 25 novembre à la réunion de lancement du projet Tricolor qui rassemblait plus d'une trentaine de partenaires de la filière laine.

Durant le salon de l'agriculture nous avons animé un moment conjoint réseau des Parcs et Coram sur le site du Coram et organisé le 28 février une table ronde « Que devient l'élevage extensif dans le nouveau paysage alimentaire ? »

Dans le cadre, d'une mission confiée par le cabinet du ministre au CGAAER sur l'analyse des déterminants de la prise de décision par un exploitant agricole de la transition agroécologique, la Fédération a été auditionnée avec 3 Parcs, Alpilles, Caps et Marais d'Opale et Camargue le 9 novembre 2021.

8.3 PROJET VENAISON

La Fédération est engagée dans un projet partenarial piloté par la Fédération nationale des chasseurs. L'objectif est de développer des filières territoriales de venaison sur le territoire français car il existe une offre potentielle très peu valorisée et une demande qui n'est pas satisfaite par le marché français (70 % de la viande de gibier provient hors France). Dans ce partenariat constitué de l'ONF, CRPF, CCI, Conservatoire du Littoral et de la Fédération et piloté par la FNC, chaque structure a proposé des sites pilotes chargés de développer ou de faire émerger une filière locale sur la venaison. Deux Parcs sont retenus, Ardennes et Ballons des Vosges, qui réalisent actuellement leurs études de marché. Une réunion de restitution le 22 octobre du premier volet de l'étude dans les Ardennes a permis un état des lieux du marché et a posé les bases d'un projet de valorisation locale. Une réunion a également eu lieu le 3 mars à Epinal, rassemblant le Parc, la Fédération des chasseurs et des entreprises de transformation de la viande pour voir ce qu'il serait possible d'engager avec eux sur la transformation du gibier.

8.4 POLITIQUES AGRICOLES : PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE), POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) ET FONCIER

PSE

19 Parcs sont engagés dans le dispositif PSE proposé par les Agences de l'eau. Nous avons organisé deux réunions sur le sujet, respectivement les 29 mai et 24 novembre, avec les chargés de mission des Parcs.

PAC

Le document conjoint des Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux « pour une PAC des territoires » a été validé et adressé aux ministères et partenaires en avril. Ce travail a été présenté lors d'un échange en visio le 6 mai à la chambre d'agriculture interdépartementale de Savoie Mont-Blanc en vue de partager les propositions avec le Parc du Massif des Bauges et la Chambre d'agriculture. Il a également été présenté aux membres du Comité d'Orientation et de prospective des Parcs (CORP) le 24 juin.

Un projet commun PNR / PN a été déposé à l'OFB dans le but de renforcer la mission sur la politique agricole commune. Une convention de partenariat ayant été signée, Florence Moesch est venue renforcer l'équipe de la Fédération sur cette mission. Celle-ci vise à la fois à approfondir nos propositions, proposer des mesures pour renforcer la territorialisation de la PAC et envisager une spécificité de la PAC dans les Aires protégées.

Parmi les actions récentes engagées sur ce dossier, citons :

- Notre participation au débat public le 26 septembre sur la question de « ruralité et cohabitation dans les campagnes »
- L'organisation de 3 comités de suivi avec les Parcs nationaux et l'Office français de la Biodiversité (19 octobre, 23 novembre et 15 décembre)
- Une intervention lors de la Semaine européenne des Régions à Bruxelles, sur le rôle des Parcs dans l'agriculture et la nécessaire mise en cohérence de la PAC et du Green Deal
- Un nouvel échange avec le CORP qui souhaite contribuer au projet

- L'organisation d'un temps fort à l'AG des Parcs avec Éric Andrieu (député européen) et Aurélie Catallo (Pour une autre PAC)
- Une interview de Michaël Weber dans la Gazette des communes sur la PAC
- La rédaction d'un cahier d'acteurs commun avec l'OFB / PN / PNR
- une réunion d'information en visio avec les Parcs sur la PAC (27 novembre)
- une participation aux travaux de nos partenaires sur la PAC : groupe de travail PAC & messicoles piloté par le CBN, AG et groupe de travail « suivi des négociations » de « Pour une autre PAC » dont la Fédération est membre, discussions avec l'AFAC sur un futur groupe de travail « PAC & Infrastructures agroécologiques ».

Politiques foncières

À l'occasion du Salon de l'agriculture le 25 février, la Fédération des Parcs a également été présente au temps d'échange avec la presse sur le stand de la FNSafer sur le thème « Partager & protéger la terre, Unis pour une loi foncière ».

Philippe Gamen a participé le 7 octobre à une table ronde sur la préservation du foncier agricole, exprimant son sentiment sur la consommation constatée de terres agricoles et sur les moyens déployés par Parcs naturels régionaux pour la limiter sur leurs territoires.

Volet agricole de la marque « Valeurs Parc naturel régional »

Conscient des attentes sociétales en matière d'environnement, de santé et de bien-être animal, le président de la commission marque, a souhaité après 4 ans de mise en œuvre, que le cahier des charges du volet agricole de la marque « Valeurs Parc naturel régional » soit révisé. Un processus d'analyse et de concertation du réseau a donc été mis en place pour répondre à cette demande d'évolution. Parallèlement, se posait la question de l'étude des possibilités d'équivalence de la marque avec le dispositif et la certification Haute valeur environnementale. L'objectif était notamment d'être reconnu au titre des 50 % de produits de qualité requis dans la loi EGALIM par le biais de cette équivalence. La mission agricole, s'est appuyée sur le travail

de deux stagiaires, Marina Dufour et Marine Leroux. Ce travail s'est construit sur la base d'une enquête et d'une douzaine de réunions (cf. tableau) en visioconférence avec les Parcs sur les différentes thématiques et filières abordées par la marque. Le nouveau référentiel construit pas à pas sera validé en 2021 en intercommission marque agriculture, sa mise en œuvre serait progressive. Concernant HVE, plutôt qu'une reconnaissance d'une équivalence de la marque qui se heurtait à beaucoup d'obstacles, nous avons opté pour une évolution du référentiel de la marque intégrant certains critères de HVE afin de permettre aux Parcs désireux d'accompagner leurs producteurs dans la certification de le faire plus facilement.

Rappel des ateliers sur l'évolution des critères de marquage agricole

- **30 juin** : alimentation animale
- **2 juillet** : bien-être animal
- **3 juillet** : eau et infrastructures agroécologiques
- **7 juillet** : rattachement au territoire – filières
- **8 juillet** : fertilisation et phytosanitaires
- **10 juillet** : bilan et ouverture sur d'autres questions
- **21 septembre** : présentation aux Parcs état d'avancement général
- **4 novembre** : évolution des critères de marquage agricole – aspect général
- **4 novembre** : 1er Critère attachement au territoire / filières
- **10 novembre** : 2^e Critère alimentation animale
- **12 novembre** : 3^e Critère bien-être animal
- **13 novembre** : 4^e Critère gestion de l'eau / infrastructures agro-écologiques
- **16 novembre** : Lien marque et HVE
- **20 novembre** : 5^e Critère gestion de la fertilisation et des phytosanitaires



Intercommissions

Le travail sur le référentiel a été réalisé en intercommission, avec la participation de membres de la commission agriculture à la commission marque du 8 décembre.

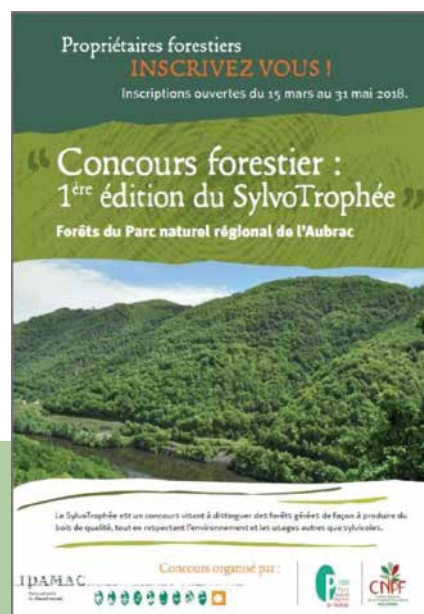
De plus, la commission marque du 17 septembre a examiné une note plus à l'attention des chargés de mission biodiversité et de leur partenaires intitulée « Marque Valeurs Parcs naturels régionaux et biodiversité – Le cas des produits agricoles et alimentaires ». Ce travail a été réalisé en lien avec les trois commissions en lien avec la commission « Biodiversité et gestion de l'espace » : suivi du Concours général agricole des pratiques agro-écologiques.

Enfin, la commission « Agriculture et alimentation » a apporté son concours aux travaux de la commission « Urbanisme, paysage, climat et énergie » sur « Zéro artificialisation nette ».



Depuis 2019, la Fédération dispose de moyens d'animation de la commission forêt grâce au soutien de l'OFB. Ces moyens permettent de financer un temps partiel détaché d'un Parc pour un volume annuel d'environ 30 jours. Les travaux suivants ont été réalisés dans ce cadre :

- Compilation d'un recueil de « cartes postales d'expérience » dans l'objectif de valoriser les initiatives des Parcs naturels régionaux de France et de leurs partenaires destinées à mieux faire comprendre, à différents publics (grand public en particulier mais également scolaires, étudiants, élus), la réalité de la sylviculture, de la gestion forestière durable, de l'exploitation forestière et de la transformation du bois. En date du 1^{er} mai 2020, 20 cartes postales ont été compilées dans ce recueil qui a vocation à être enrichi en continu.
- Animation le 6 juillet 2020 d'une réunion « SylvoTrophée : bilan et perspectives » rassemblant tous les territoires organisateurs d'un SylvoTrophée.
- Publication d'un guide méthodologique « SylvoTrophée », principalement destiné à qui souhaiterait organiser un tel trophée sur son territoire. Il s'appuie sur les retours d'expérience de 10 Parcs naturels régionaux et 1 Parc national ayant organisé un SylvoTrophée entre 2017 et 2019. Ce travail est le fruit d'une collaboration entre l'IPAMAC et la Fédération. Transmission du guide au « réseau forêt » de la Fédération.
- Contribution à l'écriture d'un article portant sur les « vieilles forêts », article à paraître courant 2021 dans un numéro spécial de la Revue Forestière Française. Sollicitation du « réseau forêt » de la Fédération pour recueillir et valoriser les actions des Parcs naturels régionaux de France en la matière.
- Lancement du développement d'une application numérique (APP) permettant de réaliser des exercices fictifs de martelage (sur la base d'un premier projet réalisé par le Parc du Massif des Bauges). L'intérêt de l'application envisagée est son caractère générique (c'est-à-dire utilisable par tous, réseau des Parcs ou autre réseau), ainsi que son mode « grand public » afin de sensibiliser le plus grand nombre à la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière.
- Sous le pilotage de Réserves Naturelles de France et dans le cadre de l'Observatoire des Forêts Sentinelles, contribution à l'élaboration d'une « Stratégie de formation « forêts, biodiversité, climat » pour les gestionnaires d'espaces naturels protégés » : contribution à la production d'un document stratégique synthétique détaillant le développement de formations pour les 3 prochaines années.





- Animation, en collaboration avec le PNR des Volcans d'Auvergne, d'une réflexion sur la faisabilité d'une certification « compensation carbone » des démarches d'acquisition de vieilles forêts via une méthode forestière innovante dans le cadre du label Bas Carbone
- Lancement d'un projet partenarial avec les éditions Casterman et le Parc du Périgord Limousin pour l'écriture d'une bande-dessinée documentaire intitulée Les forêts en BD. Une opportunité pour le réseau des Parcs de faire valoir ses approches forestières territorialisées, dans lesquelles la prise en compte de la biodiversité, des attentes de la société vis-à-vis de la gestion forestière ou encore le développement d'une culture forêt-bois auprès de tous sont une priorité.

Représentation du réseau des Parcs

- Contribution à la journée du 18 novembre 2020 consacrée à la valorisation des services rendus par les forêts FSC, journée organisée par FSC France.
- Transmission des éléments de synthèse au « réseau forêt » de la Fédération.
- Organisation de la représentation des Parcs au webinaire du 1^{er} décembre 2020 dans le cadre du séminaire PASSIFOR-2 (le projet d'expertise et de synthèse PASSIFOR, coordonné par le GIP Ecofor et INRAE, vise à formuler des Propositions d'Amélioration du Système de suivi de la biodiversité FOREstière pour la France métropolitaine).
- Transmission des éléments de synthèse au « réseau forêt » de la Fédération.
- Participation au séminaire technique du 25 novembre 2020 regroupant l'ensemble des partenaires des initiatives concernant les forêts anciennes, matures, subnaturelles et vieilles forêts. Séminaire organisé et réflexion engagée par le MTES (CGDD-SRI et DGALN-DEB), en lien avec le MAA, l'IGN, l'ONF, l'INRAE et RNF, sur les forêts subnaturelles de métropole. L'objectif du projet est de définir de manière collégiale les actions à mettre en œuvre pour obtenir dans un pas de temps raisonnable une information fiable et la plus précise possible de la répartition des forêts subnaturelles sur le territoire métropolitain.
- Transmission des éléments de synthèse au « réseau forêt » de la Fédération.



Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie

Les actions ci-après présentées ont été traitées dans le cadre d'une consultation régulière de la commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie. Cette commission a été présidée en 2020 par Bernard Vauriac, président du Parc Périgord-Limousin ; Séverine Casasayas, qui dirige le Parc des Pyrénées catalanes, en a été la directrice référente.

10.1 URBANISME

Cette année 2020, a été marquée, par l'animation du réseau autour des enjeux de l'urbanisme à l'échelle intercommunale, avec deux approches spécifiques : une sur le thème du Zéro artificialisation nette (ZAN) et l'autre traitant des conditions d'implantation des antennes relais de téléphonie mobile.

Le réseau des Parcs a travaillé autour de l'échange d'expérience, à l'identification des besoins des agents, dans la valorisation et la diffusion des pratiques publiées dans les 4 numéros du Lien Paysage, urbanisme et architecture. La lettre d'information a été complétée par l'organisation de deux visioconférences.

Pour obtenir les numéros du Lien Paysage, urbanisme et architecture : [ici](#)

La Fédération est associée depuis 2019 au chantier développé par le Gouvernement pour limiter l'étalement urbain au travers du groupe ad hoc créé : Zéro Artificialisation Net (ZAN). Le réseau a donc participé aux réunions de ce groupe de travail tout au long de ces deux dernières années.

Le réseau des Parcs a parallèlement entrepris une enquête sur ce thème en associant plusieurs disciplines concourant à la maîtrise de l'espace : biodiversité et gestion de l'espace, énergie et climat, agriculture et alimentation, forêt, charte de Parc naturel régional, urbanisme et paysage. Les éléments récoltés ont été analysés et discutés lors d'une visioconférence vendredi 11 décembre 2020. Ce temps a permis de mettre en évidence les stratégies et actions des Parcs en matière d'utilisation pertinente et sobre de l'espace. L'approche Parc naturel régional est avant tout pluridisciplinaire. Ces échanges ont notamment permis d'évoquer la proposition de la création d'un « Pinel de la rénovation » dans le but de contribuer à limiter au maximum la consommation du foncier.

Tous ces travaux ont donné lieu à une publication téléchargeable sur le ZAN : [ici](#)

10.2 PAYSAGE

Plusieurs thèmes ont mobilisé le réseau des Parcs naturels régionaux dans le domaine du paysage. La Fédération a organisé un travail de partage d'expérience autour de la qualité paysagère et des réseaux aériens. Pour ce faire nous avons récolté auprès des Parcs leurs expériences et leurs attentes au travers d'entretiens téléphoniques individuels. Puis nous avons organisé deux visioconférences pour présenter les tendances des pratiques, les stratégies et actions, les difficultés pouvant faire l'objet d'une intervention au plan national, notamment auprès des opérateurs téléphoniques pour ce qui concerne les antennes relais. La Fédération s'est également rapprochée de la Fédération française des Télécoms et de France Mobile, afin que dans le cadre du « New Deal » numérique la question de l'intégration au cadre de vie soit davantage prise en compte. Ces échanges construits sur la base du retour des Parcs ont donné lieu à un courrier du président de la Fédération au Gouvernement pour souligner l'importance d'associer les Parcs en amont de toute implantation, afin d'identifier les sites les plus judicieux.



Ce chantier a été traité sous deux angles : l'urbanisme et le paysage. Cela a permis d'identifier les enjeux et d'identifier des sites pertinents avec les acteurs dans un ensemble et de sécuriser les orientations dans les documents de planification.

Ces échanges ont été capitalisés dans un document disponible sur le groupe collaboratif Urbanisme, paysage et architecture



La Fédération a également participé à une enquête nationale traitant des atlas du paysage en Partenariat avec le Ministère de la transition écologique, notamment avec le bureau des paysages. Cette grande enquête devrait permettre

de mettre en place une politique nationale, par rapport aux actions locales déjà conduites et aux besoins exprimés. Le réseau a également mis à jour ses connaissances vis-à-vis des Observatoires Photographiques du Paysage.

Le réseau a également contribué à l'appel à projets Plan de paysage en assurant l'interface entre les candidatures et les attentes du bureau des paysages.

10.3 UNIVERSITÉ POPULAIRE DU CADRE DE VIE



Cette année 2020 a permis d'échanger avec les Parcs au travers d'un groupe de travail et de visioconférences sur leurs besoins et leurs attentes. Rappelons que cette université populaire du cadre de vie a pour objectif de donner la possibilité aux habitants du territoire, d'être davantage

acteur de leur lieu de vie... Les échanges ont permis d'élaborer un cahier des charges et de lancer un appel d'offres au mois de décembre afin de sélectionner un prestataire pour construire la plateforme internet de l'université et de trouver un plateateur pour produire cinq numéros des clips Inventer demain qui à chaque fois valorise une action des Parcs en faveur de la participation.

10.4 PETITES VILLES DE DEMAIN



La Fédération depuis deux ans en partenariat avec l'ANCT a préparé une contribution à ce programme de relance des Petites villes. Elle a notamment participé à positionner les Parcs naturels régionaux comme acteurs forts de ce dispositif, que ce soit pour les petites villes de leur terri-

toire, autant que pour leurs apports au plan régional, pour transférer leur savoir-faire en matière d'accompagnement des politiques de développement des villes sur les territoires ou des villes-portes. La Fédération des Parcs a proposé pour l'année 2021 de mettre à disposition les passerelles entre enseignement supérieur et territoires, en élargissant le dispositif atelier hors les murs aux petites villes sélectionnées.

Toujours dans le cadre de ce programme la Fédération a créé un groupe inter-réseaux et construit un programme pour organiser les États Généraux de l'Habitat qui se dérouleront à l'automne 2021 à Paris au CESE.

10.5 ATELIERS TERRITORIAUX « HORS LES MURS »

La Fédération des Parcs a poursuivi le développement des ateliers territoriaux pluridisciplinaires « hors les murs ».

Trois ans après le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt des ateliers « Hors les murs », la Fédération a lancé un travail de capitalisation. Les résultats ont permis de dresser un portrait du déroulement des travaux, de l'appréciation des participants et des suites à donner, permettant de valoriser ce travail, mais aussi de formuler des pistes d'amélioration. Ce travail a été inspiré par les 15 premières expériences conduites entre mars 2018 et juin 2020. Des fiches pratiques ont été produites et sont parues dans un numéro spécial du Lien Paysage Urbanisme et Architecture.

Cette année, le champ des disciplines impliquées s'est considérablement élargi, accompagnant le renouvellement des regards sur les territoires et répondant aux enjeux de manière toujours plus originale. La Fédération des Parcs a soutenu dix ateliers territoriaux, permettant à des étudiants en sciences politiques, agronomie, design, géographie, architecture, urbanisme et paysage de s'immerger dans des villages de Parcs naturels régionaux. Cet élargissement s'est également traduit par l'implication d'université étrangères, notamment bulgare et thaïlandaise, qui ont contribué à la production d'hypothèses de développement et de pistes d'actions à la maille communale ou intercommunale.

Une mobilisation à distance, mais toujours plus intense. Le 10 décembre 2020, la Fédération des Parcs a organisé un webinaire de rencontre et de valorisation des ateliers « Hors les murs » dans le cadre du programme Petites villes de demain. Ce webinaire a réuni plus de 70 participants : techniciens de Parcs naturels régionaux, représentants de l'enseignement supérieur et les premières Petites villes de demain qui ont été désignés lauréates du programme. Cette journée a notamment permis d'insister sur la vertu pédagogique de ces ateliers pour les écoles et pour les territoires. Il a notamment été évoqué une forme de pédagogie réciproque autour de projets rhétoriques, parfois théoriques et souvent utopiques, qui permettent de soulever de nouvelles questions, de révéler de nouvelles dimensions sur le terrain et d'engager un processus de dialogue entre les différents acteurs d'un territoire, participant à l'émergence d'un projet de développement local partagé.

Les lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt

La Fédération a organisé et animé cinq comités de pilotage et de sélection avec ses partenaires : l'Agence nationale de la cohésion des territoires, les ministères de la Culture, de l'Écologie, et de la Cohésion des territoires (les 27 mars, 24 avril, 3 juillet, 12 octobre et 11 décembre 2020).

Cette année, 5 autres projets d'atelier ont été soutenus et se dérouleront en 2021 dans les Parcs des Ballons des Vosges, du Périgord-Limousin, du Haut-Languedoc, des Landes de Gascogne et dans le Parc des Pyrénées catalanes.

Au total, 10 ateliers se sont déroulés en 2020 :

- L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette et l'Université de Sofia dans le Parc du Perche ;
- L'École d'urbanisme de Paris et l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Malaquais dans le Parc du Morvan ;
- L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles et l'université de Cergy-Pontoise dans le Parc du Vexin français ;
- L'École d'Urbanisme de Paris et l'Université de Cergy Pontoise dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse ;
- L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy et l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires dans le Parc des Monts d'Ardèche ;
- L'École nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine, Agrocampus Ouest et l'École Supérieure des Arts Modernes dans le Parc de Loire-Anjou-Touraine ;
- L'École nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine et l'université Paris Diderot dans le Parc de Lorraine ;
- L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble et l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine dans le Parc des Monts d'Ardèche ;
- L'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse, l'université d'Avignon & l'université de Champollion Albi dans le Parc du Haut-Languedoc ;
- L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles et AgroParisTech dans le Parc du Vexin français.

10.6 ÉNERGIE CLIMAT ADAPTATION ARCHITECTURE ÉCOQUARTIER

Au sein de la commission Urbanisme Paysage Climat Énergie, ces axes ont pu bénéficier des regards croisés des techniciens et élus associés à la commission. Cela a notamment été le cas lors de la réunion de la commission le 14 mai 2020 et dans les différents webinaires qui ont été portés cette année.

Énergie

En 2020, la Fédération a poursuivi la veille et la mutualisation des outils portant sur la transition énergétique dans les Parcs. L'actualisation des notes de positionnement notamment sur l'éolien a permis de rappeler l'importance du traitement le plus en amont possible des projets de développement d'énergie renouvelable sur le périmètre des Parcs et le travail d'information et de connaissance développé par l'ensemble des Parcs. Cela permet à des porteurs de projet d'identifier la pertinence et la convergence de leur projet avec les enjeux et la stratégie du Parc concerné.

La Fédération a pu, notamment dans le cadre des travaux portés par l'UICN sur Énergies renouvelables, occupation des sols et biodiversité, apporter le retour d'expérience des Parcs, notamment sur la question de l'éolien et du photovoltaïque.

Ces questions d'intégration des énergies renouvelables ont conduit à travailler et à lancer des chantiers spécifiques sur l'adaptation des outils de suivi mis en œuvre dans les Parcs et les évolutions technologiques qui peuvent perturber les méthodes et positionnements retenus. Ainsi, l'augmentation de puissance des mats éoliens et le « repowering » ont conduit à faire évoluer les positionnements de certains Parcs. L'émergence du solaire flottant interroge sur la capacité à évaluer les impacts sans réel retour d'expérience. Concernant la méthanisation, si les commissions de la Fédération ont pu évaluer les potentiels et les risques à intégrer (pression à contrôler sur la production agricole, risque sur les milieux naturels, gestion et nature des digestats, impact des infrastructures), un travail de suivi pilote avec l'appui de GRT, et notamment un lien particulier avec l'intégration paysagère des sites, a dû être reporté en 2021, faute de pouvoir se rendre sur les sites et de pouvoir organiser les réunions d'échanges.



Hors les murs - PNR Mont d'Ardèche



L'engagement de la Fédération et des Parcs vis-à-vis des projets participatifs s'est poursuivi à travers le soutien aux centrales villageoises, association dont la Fédération et quelques Parcs sont membres fondateurs. Ce travail sur l'ancrage territorial des projets énergétiques demeure un axe important de travail pour le réseau qui sera poursuivi en 2021, notamment à travers le thème plus large de la participation des habitants au projet de territoire.

L'autre chantier sur lequel le réseau est pleinement engagé est celui de la sobriété énergétique. Cette nécessaire démarche de sobriété et d'efficacité énergétique est d'ailleurs inscrite en amont des positionnements énergétiques de la Fédération comme ceux des Parcs.

À travers les démarches de rénovation thermique du bâti, les solutions de mobilités durables et décarbonées, la Fédération a diffusé et bénéficié des retours d'expérience des Parcs en faveur de l'atteinte de cet objectif d'efficacité indispensable à la réussite de la transition énergétique, mais aussi à celle d'une adaptation cohérente des territoires.

En conclusion, sur cet axe, la Fédération a pu, à travers ces travaux au sein de la commission UPCE notamment, diffuser l'importance que sur les questions d'énergie et de développement des énergies renouvelables, la prise en compte des positionnements de chaque Parc soit effective.

Enfin, la commission UPCE a pu aussi permettre une grande convergence avec les questions d'urbanisme notamment dans le cadre du carbone. (Participation de la Fédération au groupe de travail de l'Ademe sur la place du carbone dans les documents d'urbanisme), d'intégration des enjeux énergie et climat dans les ateliers « Hors les murs » mais aussi en matière de paysage sur les questions d'infrastructures et d'impacts climatiques.

Le séminaire annuel des techniciens énergie climat couplé avec celui des techniciens urbanisme et paysage n'a pu se dérouler cette année comme prévu dans le Parc des Ballons des Vosges mais a donné lieu à plusieurs webinaires. Un premier a eu lieu en décembre avec un panorama technique des enjeux pour chaque Parc participant et deux seront organisés début 2021 sur la dimension carbone qui devait être évoquée lors du séminaire initial.



Climat adaptation

Cette année, l'entrée Climat Adaptation a poursuivi son développement avec la mise en route de session de webinaires d'échange autour de l'intégration de l'Adaptation dans les actions des Parcs, notamment au moment où de nombreuses chartes entrent en révision.

Un webinaire en juin 2020 a fait un point sur les chantiers à creuser. Cela a permis d'identifier notamment comme premiers chantiers le traitement de l'Adaptation dans les Chartes de Parcs, la question de l'eau et de ses usages, les bâtiments, l'identification des outils de diagnostic et de préciser l'état d'avancement des Parcs sur ce sujet

Un second webinaire d'échange a été organisé en juillet 2020 sur la thématique Chartes et Adaptation. La Fédération a mobilisé deux commissions (UPCE et Chartes et Syndicats mixtes) et partagé les retours d'expérience entre des Parcs qui pensent opter pour une intégration de l'adaptation dans chacun des axes de la charte et ceux qui optent pour un axe dédié seul ou en complément de l'intégration du sujet dans les autres enjeux. Ces deux premiers webinaires ont également permis d'identifier le traitement de la question au sein des Parcs avec des missions de coordination, une amplification des missions climat énergie et des entrées adaptation et milieux naturels. La Fédération a pu pour ce travail s'appuyer sur l'engagement de travaux en interparc comme ceux engagés par l'ENRX et les Parcs des Hauts-de-France.

Le champ de l'adaptation a été également fortement abordé dans le cadre de la commission Forêt avec laquelle la commission UPCE a pu travailler. Le devenir des peuplements forestiers, l'adaptation de la gestion forestière et les perspectives des filières de valorisation.

L'engagement des 56 Parcs naturels régionaux dans les stratégies d'adaptation peut ainsi s'appuyer sur le capital d'expériences dans le traitement des questions énergie et climat au sein des équipes et sur l'appui des partenaires comme l'Ademe avec le soutien des Régions. Les Parcs sont sur ce sujet engagés dans un travail de diagnostic et de mobilisation de l'ensemble des thématiques du Parc. Ce thème de la Forêt et son lien avec les enjeux de l'adaptation s'est retrouvé dans la question du carbone.

Parcs naturels régionaux et carbone

Les commissions de la Fédération avaient retenu comme thème à lancer en 2020 l'engagement des Parcs dans une démarche de territoires décarbonés. Cette année, avec le soutien d'EDF et de la Banque des Territoires, nous avons pu mettre en place un stage qui s'est déroulé de mars à septembre 2020 et lancer une enquête. Parallèlement, avec l'appui des services d'EDF, une première synthèse de la situation dans les Parcs a été présentée lors de la commission UPCE en mai 2020.

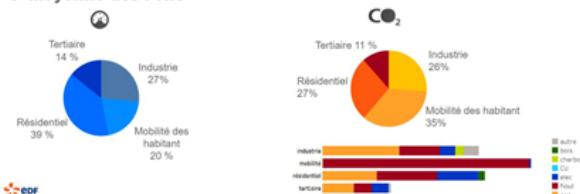
Bilan énergétique et émissions de CO₂ – résultats des PNR

○ Ensemble des PNR en France continentale

● Consommation énergétique totale **92 TWh/an** (7% du total France)

CO₂ Emissions GES engendrées **15,7 MtCO₂eq/an** (6% du total France)

○ Moyenne des PNR



Une trentaine d'entretiens ont été conduits auprès des référents nationaux et ont contribué à la mise en ligne sur le site collaboratif de la Fédération d'un dossier complet traitant du cadre réglementaire national et européen, mais aussi des enjeux par secteur d'activité ou thématiques. Dans le même temps, l'enquête auprès des Parcs a fait remonter un certain nombre d'action qui sont déjà contributives aux objectifs de maîtrise des émissions et au stockage naturel du carbone, mais qui n'apparaissent pas toujours en tant que tel. De la restauration des tourbières en passant par la mise en œuvre de « conversations carbone », un ensemble cohérent d'actions inscrivent déjà les Parcs dans la dynamique de la maîtrise du carbone. Ce travail s'est poursuivi par la mise en évidence du lien avec les stratégies d'adaptation et des outils comme les Solutions fondées sur la Nature (intégrant les Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature) et l'organisation avec la commission biodiversité d'un webinaire sur les Solutions fondées sur la Nature en novembre 2020 (cf. chapitre commission Biodiversité gestion de l'espace. Un poste commun entre les deux commissions sur ces questions a été mis en place à la fin du stage pour poursuivre et renforcer les actions sur ces thèmes.



Cette corrélation entre travail sur le carbone et adaptation s'est renforcée dans le cadre des échanges avec les espaces naturels européens et Europarc. Cela devrait conduire à un webinaire commun en 2021 et pourrait ouvrir des perspectives de collaboration dans le cadre européen. Deux webinaires de restitution ont été programmés début 2021.

Écoconstruction et rénovation du bâti

La Fédération a organisé en novembre 2020 un webinaire sur les filières de matériaux biosourcés en matière de construction et de rénovation. Ce webinaire qui a réuni une soixantaine de participants s'appuyait sur la démarche du Parc du Luberon et mettait en avant l'importance des politiques d'innovation et du soutien aux entreprises dans l'émergence de nouvelles filières.

Ce webinaire a été prolongé par la réalisation de quatre films d'illustration sur les entreprises et secteurs abordés qui seront mis en ligne sur le site de la Fédération début 2021. À travers ce premier webinaire, qui sera suivi au premier trimestre 2021 d'un webinaire sur le bois construction, le réseau et la Fédération ont souhaité souligner l'importance de la mobilisation de ces matériaux dans la rénovation et la construction dans les Parcs. Ces secteurs, complémentaires des secteurs classiques de la construction, permettent de valoriser les architectures emblématiques de chaque territoire, de mettre en œuvre des filières locales vectrices d'emplois et d'entretien des ressources naturelles et d'y ajouter une vraie contribution à l'efficacité thermique des bâtiments et à l'innovation. Par exemple, la mise en avant d'une filière d'isolant en paille de riz de Camargue, accompagnée dans le Luberon et pouvant être mise en œuvre dans le Pilat conforte le lien fort entre ces filières et le développement durable dans les territoires. C'est aussi la question de la juste rémunération de la matière première auprès d'un secteur agricole en crise et l'opportunité, sans bouleverser les équilibres agricoles de fournir de nouveaux débouchés en lien direct avec les productions existantes.

Cette interaction forte avec le territoire se retrouve également dans le cadre de la filière laine et des expérimentations en cours, notamment dans le Parc de Lorraine. Le lien avec les commissions Développement économique, Agriculture, Forêt est donc assez naturel et permet également d'ouvrir les potentialités de la marque « Valeurs Parcs ».

Au niveau national, la Fédération et les Parcs ont été associés à la révision en cours du label biosourcés par le ministère et ont fait remonter leurs attentes et contributions. Ce sujet, comme le montre l'étude réalisée en 2017 implique l'ensemble des Parcs et fait du réseau un véritable laboratoire sur ce sujet. La Fédération est restée également vigilante sur la finalisation de la Réglementation énergétique 2020 et la place accordée aux filières biosourcées. Ces filières sont une véritable opportunité économique, sociale et environnementale pour les territoires. Dans le cadre du Plan de relance, la Fédération a pu faire remonter des projets transmis par les Parcs et compte sur l'accès à ce plan pour les entreprises présentes dans les Parcs.

La Fédération a poursuivi son engagement dans la démarche du Creba (Centre de ressources sur la rénovation du bâti ancien) en participant aux réflexions et projets associés. Une rencontre des membres du Creba dans un Parc et la participation de la Fédération à la rencontre nationale du Creba a été reportée pour cause de crise sanitaire.



Écoquartier

La Fédération a poursuivi cette année les travaux et le partenariat engagé depuis une dizaine d'années sur cet outil intégrateur. Elle a pu, avec les services du ministère de la Transition écologique concerné et en s'appuyant sur la mobilisation des correspondants en Dreal, favoriser le lien entre les projets portés dans les Parcs et ce label et la démarche associée.

La Fédération avait été associée à une formation régionale destinée aux acteurs du Grand-Est à Pont-à-Mousson en octobre 2020 et à présenter un panorama de la mobilisation des Parcs depuis dix ans.

Au sein de la commission nationale ÉcoQuartier, la Fédération a participé aux travaux prospectifs sur l'évolution du label, à l'évaluation collective des dossiers remontés par les commissions régionales

Le lien entre cette démarche de développement durable et les enjeux de notre réseau a cette année était particulièrement renforcé par les enjeux autour des stratégies de l'ANCV et notamment le programme Petites villes de demain. Les perspectives du plan de relance vont mobiliser le domaine de la rénovation construction de logements et les questions d'économie circulaire.

La démarche ÉcoQuartier qui s'illustre dans les Parcs depuis une dizaine d'années permet d'intégrer les nouveaux enjeux de développement durable comme l'intégration des filières de matériaux biosourcés, les politiques de décarbonation, la participation et la prise en compte des enjeux de qualité du ciel et de l'environnement nocturne.

Pollution lumineuse

Sur ce thème, où le réseau des Parcs a été pionnier avec un engagement de plus de dix ans sur le sujet, l'évolution se poursuit. Si la thématique est partie pour une majorité de Parc d'une réponse à un enjeu de sobriété énergétique, la dimension biodiversité et qualité de vie ne cesse de se développer. L'appui mise en route cette année de la DGPR a permis d'amplifier les échanges notamment autour de la mise en application de l'arrêté de 2018.

Cela a permis d'organiser un webinaire en octobre 2020 avec la DGPR, le Museum national d'Histoire naturelle, l'OFB et le Cerema pour bénéficier d'un éclairage sur la mise en place de trame noire et aborder des points liés à l'application du décret visant à lutter contre la pollution lumineuse et aux choix techniques.

En partenariat avec le ministère et le MNHM, la Fédération a apporté son appui à l'organisation de journées régionales inter-parcs à destination des élus. Celle-ci prévue en fin d'année en Ile de France sera finalement organisée sous forme de webinaire au premier semestre 2021.

La Fédération a également travaillé sur les signes de reconnaissance de l'action d'un territoire dans ce domaine en accompagnant :

- les réflexions inter-parcs sur l'engagement dans les RICE (Réserve internationale de ciel étoilé),
- la poursuite du déploiement du label « Villes et villages étoilés » de l'ANPCEN,
- la diffusion du nouveau label territorial de cette dernière
- l'appui à l'organisation dans les Parc de l'opération « le jour de la nuit » portée par Agir pour l'Environnement et que la Fédération et ses partenaires soutiennent depuis sa mise en place il y a dix ans.

La Fédération et plusieurs Parcs s'étaient mobilisés avec nos partenaires pour des ateliers grand public lors du congrès mondial de l'UICN à Marseille.

En conclusion, si les Parcs et la Fédération se sont distingués et pleinement engagés dans la maîtrise de l'éclairage public avec l'appui de différentes politiques publiques comme le programme TEPCV et les CEE, l'engagement doit se poursuivre sur le volet qualité du ciel et de l'environnement nocturne avec là encore un rôle de défricheur et d'expérimentation qui renvoie à la mission même des Parcs.



Vie culturelle, éducation et lien social

11.1 ANIMATION DES RÉSEAUX CULTURE ET ÉDUCATION

Grâce au soutien du ministère de la Culture, la Fédération a poursuivi ses objectifs de soutien à la vie culturelle dans les territoires ruraux.

Malgré le contexte sanitaire de 2020, plusieurs des actions du réseau Culture et éducation ont pu se dérouler.

Séminaire national annuel,

Le séminaire national annuel s'est tenu en visioconférence du 18 au 20 novembre ainsi que le 26 novembre, en partenariat avec le Parc naturel régional du Livradois-Forez. Ce regroupement annuel des chargés de mission a porté sur le thème suivant : « Culture et éducation, une autre vie s'invente hors les murs ! Et faire du dehors, une opportunité pour nos missions ».

Suite aux annonces gouvernementales et après un réajustement de l'organisation du programme, le séminaire a rassemblé 62 participants, regroupant des agents de Parcs sur les missions d'éducation au territoire, de la culture et des patrimoines, mais aussi de direction, de la communication, des chargés de la mobilisation des habitants et de la participation citoyenne, du tourisme, un professeur relais, les intervenants et quelques partenaires. Au total, ce sont 38 Parcs qui étaient représentés.

Les objectifs du séminaire étaient les suivants :

- Construire collectivement des projets à mener en réseau
- Faire du contexte sanitaire un atout pour continuer à faire évoluer nos missions.
- S'inspirer d'initiatives et définir un plan d'actions pour l'année à venir.

Un premier retour du séminaire :

Le thème de chaque atelier a été retenu par le réseau et donnera lieu à la mise en place de groupes de travail pour poursuivre les réflexions durant l'année 2021. Des pistes concrètes ont été posées et la volonté de travailler sur chacune de ces actions, confirmée.

Un premier point intermédiaire est d'ores et déjà programmé les 2, 3 et 4 juin dans le Parc naturel régional du Livradois-Forez.

Opération « Le livre et la lecture »

Les objectifs restent inchangés : favoriser les actions des Parcs autour du livre et de la lecture – Favoriser le développement d'actions partenariales avec les bibliothèques. L'état des lieux des actions existantes permettant l'identification des actions les plus innovantes et/ou les plus remarquables a été réalisé. Le premier Comité de pilotage s'est réuni. L'étude, composée de fiches méthodologiques de conduites des actions exemplaires, des pistes d'utilisation des résultats et des perspectives, sera présentée en septembre lors d'une journée de valorisation en partenariat avec l'ABF. Ce document de synthèse sera diffusé aux partenaires et au réseau des Parcs naturels régionaux et au ministère de la Culture.

Opération « Mise en place d'ateliers autour de la participation des habitants dans la valorisation du patrimoine culturel »

Pour rappel, deux actions ont été conduites en partenariat avec l'IREST (Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme), sur les questions du patrimoine culturel de nos territoires en lien avec la marque « Valeurs Parc » de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel du ministère de la Culture. Cette opération a été préparée avec les Parcs naturels régionaux d'Ile de France, à savoir : le Vexin français, le Gâtinais français et l'Oise – Pays de France. Les ateliers seront conduits durant l'année scolaire 2020/2021.

Intercommission

De façon intrinsèque les missions d'éducation au territoire et de culture sont transversales puisqu'elles contribuent aux autres missions des Parcs en ce sens où elles ont comme préoccupations ces mêmes missions : préservation du patrimoine naturel et culturel, l'aménagement du territoire, le développement durable, économique, le lien social... Elles contribuent au projet de territoire de Parc et s'inscrit donc dans la Charte.

En 2020, le réseau Culture et éducation s'est donc naturellement impliqué sur des chantiers tels que l'opération « Défi familles à biodiversité positive », le groupe forêt qui travaille à un projet d'édition de BD, mais aussi la rédaction d'une note sur le numérique et la valorisation des patrimoines dans les Parcs, ou encore à la participation à un colloque national sur la participation citoyenne. Le sens des perspectives retenues pour 2021 l'illustre également très bien (projet d'édition jeunesse, éco-délégués dans les établissements scolaires, un projet musical en milieu rural...).

En dehors du programme d'actions, d'autres points ont été conduits :

- Le bilan des actions d'éducation au territoire des Parcs dans le cadre de la convention avec les ministères de l'Éducation Nationale et de la Transition.
- La signature d'une convention pour le Service national universel.
- La préparation d'un atelier pour le Congrès national qui pourrait s'intituler : « Éducation, culture et santé : comment les actions éducatives et culturelles des Parcs peuvent contribuer à renforcer la santé et le bien être des habitants ? ».
- La rédaction et la diffusion d'un argumentaire pour le soutien aux actions et aux activités éducatives et culturelles dans les Parcs naturels régionaux durant la crise sanitaire.



Équipe de la Fédération



Eric Brua	Directeur
Sylvie Gauchet	Secrétaire générale
Stéphane Adam	Chargé de mission développement économique, social, tourisme
Olivier André	Responsable de communication
France Drugmant	Chargée de mission Agriculture
Olivia Favre	Chargée de mission Évaluation (<i>en arrêt longue maladie</i>)
Léa Chariol	Chargée de communication numérique
Fabien Hugault	Chargé d'études ateliers territoriaux (<i>en CDD</i>)
Anne Le Garrec	Assistante de direction
Katy Monier	Chargée de mission Charte et International
Florence Moesch	Chargée de mission Politique agricole commune (PAC) (<i>en CDD</i>)
Thierry Mougey	Chargé de mission Biodiversité et gestion des espaces
Philippe Moutet	Chargé de mission Climat, énergie, architecture
Valérie Petel	Assistante
Aurélie Philippeau	Chargé de mission Natura 2000
Christine Rosse	Comptable
Nicolas Sanaa	Chargé de mission Aménagement du territoire
Nathalie Streib	Chargée de communication
Anaïs Tessore	Chargée de mission chartes
Dominique Vespuce	Assistante

Appui Parc (à temps partiel)

Arnaud Bérat	Éducation et culture (Parc des Monts d'Ardèche)
Gwennaëlle Pariset	Loup (Parc des Baronnies provençales)
Sophie Emont	Évaluation (Parc du Haut-Languedoc)
Jean-Paul Guérin	Tourisme, loisirs et sports de nature (IPAMAC)
Gabriel Hirlemann	
et Nadia Carmaux	Cartographie, géomatique (Parc des Vosges du Nord)
Pascal Lambert	Cartographie, géomatique (Oise – Pays de France)
Pierre Paccard	Forêt et filière bois (Parc du Massif des Bauges)

Coordination

Eric Brua, directeur

Recherche iconographique et documentaire, suivi de fabrication

Anne Le Garrec

Mise en page

Laurence Venot – www.champsdevision.fr

Crédits photo

FPNRF, O.André, S.Desanlis, C.Constant, L. Chariol, A.Tessore, T. Mougey, APCA/V.Simeon, CGA/N.Savale, PNRLG/N. Kulak, V. Thomann

